

SUITE DE L'ECRIT,
INTITULÉ,
L'UTILITE',
ET LA NECESSITE'
Des Confessions de Foi.

*Theology
Book 2*

O U,

REPLIQUE

A

L'APPEL DE Mr. DURETTE

A Mrs. les François Refugiez, &c.



Par J. DELAMOTTE,
M. D. S. E.

KL



*Nous ne pouvons rien contre la verité,
mais pour la verité. 2 Cor. 13. 8.*



A Londres, Par J. Delage, Et se vend par P. VAILLANT
Libraire dans le Strand, Et M. Chastel, dans Greek
street, à l'Enseigne de la Bible, en Soho. 1718.

A V E R T I S S E M E N T.

ET Ecrit étoit sur le point de paroître au jour, lors que celui de Mr. de la P.^{re} composé en Anglois, y a paru. J'y ay trouvé des *Anecdotes* assez curieuses sur la conduite de Mr. Durette, avant & après la Censure de son Livre par Milord Evêque de Londres. Je ne les rapporterai point. Il ne manqueroit pas de se plaindre que je veux le rendre odieux à nos *Refugiez*, en particulier, d'autant mieux qu'il s'en est déjà plaint sur de bien moindre raisons, & je veux le convaincre par mon *Silence*, qu'il a parlé d'une manière peu Chrétienne, & peu réservée, quand il a dit dans son Appel, n'importe, il faut toujours représenter à bon compte l'Auteur de l'Abus comme un *Latitudinaire*, il faut l'appeller à chaque page, le Confrere de la P. le Public m'en avouera bien; ainsi la haine qu'on a pour l'un, réjaillira sur l'autre, si c'est passion, si c'est mauvaise foi, si c'est l'un & l'autre, je n'en sai rien, &c. (p. 51.)

Je pris soin dans ma Rep. de ne le point accuser d'être *Latitudinaire*, je tirai seulement de ses Principes, (comme il est permis pour l'intérêt de la vérité,) des Consequences qui prouvent qu'il le seroit, s'il les avouoit, & mes raisons sont si convaincantes, que Mr. P. a bien voulu les appeller des *Démonstrations*, & s'en servir pour Démontrer qu'il l'est effectivement.

Il

Avertissement.

Il est vrai que Mr. P. prétend que je suis aussi *Latitudinaire*, & que Mr. D. l'a très-bien prouvé; mais comment? C'est, dit-il, que Mr. D. fait voir que j'ai reconnu la vérité de ses Principes généraux amplement & dans les termes les plus forts, p. 12 de ma *Rep.* Cette Accusation de la part de l'un & de l'autre, m'a, je l'avoue, surpris, mais elle est si peu fondée, qu'elle ne m'a point allarmé, & ils me permettront de leur dire, que s'ils avoient rapporté les choses fidèlement & sans Equivoque, que s'ils avoient appliqué mon *Aveu* à son propre sujet, que s'ils n'avoient pas éclipfé des *Termes* qui font la force de mes raisonnemens, il n'y auroit pas le moindre fondement pour m'associer avec eux par rapport à leurs *Principes Communs*. Mais ces Mrs. ont leurs raisons qu'il est facile de deviner; j'ose leur dire pourtant que ce sont là des manieres peu honêtes, & qui font plus de mal que de bien à eux mêmes, & à leur Cause, dans l'esprit des gens sages & éclairés. Si le Lecteur desire de bien connoître la vérité de ce fait, je le prie de lire attentivement, ce que je dis dans cet *Écrit*, (p. 63. 70.) & ce que j'ai dit dans ma *Rep.* (p. 11. 45.) & je me flatte qu'il sera convaincu de mon Innocence, & de l'Injustice de ces Messieurs.

S U I T E



SUITE DE L'ECRIT,
INTITULE,
L'UTILITE,
ET LA NECESSITE

Des Confessions de Foi, &c.

MONSIEUR,



E m'étois flaté que vous m'épargneriez par votre silence, la peine d'une *Replique*. Car qui auroit pu croire que malgré ce *soulevement general contre vous, & contre votre Ecrit*, dont vous vous plaignez vous même si amèrement, vous auriez eu le courage de réparoître dans le Public, & au grand jour de l'Impression?

A

Per-

Persuadé de la Justice de votre Cause,
 vous faites même bien plus, vous avez assez
 de courage pour en Appeller au Jugement
 de ceux qui vous avoient déjà condamné ; &
 vous ne faites nul doute qu'après la Lecture
 de votre Appel, ils ne revoquent leur Con-
 damnation. " Car enfin, ayez vous dit, tout
 " n'est pas Peuple parmi nous. La plupart de
 " de ceux qui m'ont condamné, ou n'ont
 " pas lû mon Livre, ou n'ont pas vu mes
 " Intentions, qui sont pures certainement.
 " Mais il y a des gens sages, éclairés, conf-
 " scientieux, & en grand nombre, qui vou-
 " dront voir avec leurs yeux. Il est vray que
 " dans mon premier Ecrit, j'avois posé des
 " Principes qui ont paru suspects, mais dans
 " celui-ci, je les developpe & les justifie. Je
 " m'étois exprimé dans des termes vagues &
 " generaux, mais ils verront ici qu'il falloit
 " les prendre dans un sens restreint & parti-
 " culier. On m'accuse d'être tombé souvent
 " en contradiction, mais c'est faute de n'a-
 " voir pas apperceu les Distinctions que je
 " pourrois apporter pour me laver de ce re-
 " proche. Monsieur Delamotte sur tout
 " qui s'est ingeré de me combattre publique-
 " ment, ne m'entend pas, ou n'a pas vou-
 " lu m'entendre. On voit regner dans tout
 " son Ecrit un Sophisme qu'on appelle dans l'E-
 " chole,



chole, Ignoratio Elenchi, c'est à dire,
 l'ignorance, ou vraie ou affectée, de ce que l'on
 doit prouver contre son Adversaire. Lors
 que j'ay parlé des Textes Controversez de
 l'Ecriture, & que j'ay dit estre obscurs, ne
 pouvoit-il pas aisement prévoir que j'en-
 tendois parler des Textes Controversez
 entre les Protestans, & non pas de ceux
 qui sont Controversez entre les Protestans
 & les Sociniens, ou les Papistes? Si j'ay
 dit que toutes les Societez Chretiennes Confe-
 derées par des Confessions de Foy, sont autant
 de factions dans le Royaume de J. C. Quoy
 de plus facile que de deviner que j'entendois
 parler des Hautes Eglises, & non pas des
 Basses. Si j'ay condamné Toutes les Con-
 fessions de foy, pourquoy ne pas sentir
 que je condamnois seulement les Confes-
 sions Definitives, & que j'approuvois les
 Confessions Declaratoires comme utiles,
 nécessaires meme. Mais où l'emporte la
 passion qu'il a de me contredire? Il prend
 fait & cause contre moy, contre luy meme,
 contre tous les bons Protestans, en faveur de
 Mr. Pill. & des autres Latitudinaires. Il
 est Latitudinaire lui meme. Il soutient
 qu'il n'y a point d'Articles fondamentaux pour
 tous les Chretiens, & quoy qu'Elevé dans
 une Academie Protestante, il s'est rendu

" *l'Avocat de la foy Implicite*, &c. Un tel
 " homme, jugez en vous meme, *Mrs. las*
 " *François* Refugiez, meritoit-il d'etre crû,
 " ou meme d'etre Ecouté ?

Voilà, Mr. le gros de ce qu'il vous a
 plu de répandre par-ci par-là dans votre
Appel. J'ai balancé quelque tems si je de-
 vois refuter des choses qui se refutent par
 elles-mêmes, & j'avois, outre cela, trois
 bonnes raisons pour m'en dispenser. La
 premiere, c'est que ces *Mrs.* au jugement
 de qui vous en *Appellez*, & qui vous ont dé-
 ja condamné, de votre avou, sur le pre-
 mier Ecrit, vous condamnent encore mal-
 gré les efforts que vous faites dans le *second*.
 La seconde, c'est qu'à la reserve de quel-
 ques *Distinctions* fabriquées après coup, &
 qui ne servent qu'à jeter de la poudre aux
 yeux du Lecteur, vous ne faites que rame-
 ner ici les mêmes idées & les mêmes raison-
 nemens, sans prendre connoissance des ré-
 ponses que j'y avois faites. La troisième,
 c'est que ces *Dupliques*, *Tripliques*, &c. ne
 servent qu'à faire perdre la Principale Que-
 tion de vûe, & font enfin degenerer la
 Controverse en pures *Personalitez*. Ce-
 pendant malgré toutes ces raisons, j'ai crû
 que, tant pour ma propre Justification,
 que pour la Justification de ceux qui vous

avoient

avoient déjà condamné, il étoit juste, & même important, de repasser sur certains endroits de votre Ouvrage qui me paroissent avoir besoin de quelque Examen, & qui pourroient surprendre un Lecteur peu judicieux, ou peu attentif.

Je me hate, Mr. de me justifier d'un fait qui me regarde personnellement. J'ai appelé Mr. de la Pil. *votre Confrere*; c'est à vous entendre, une *Qualification* bien odieuse; vous la rejetez avec indignation, & presqu'avec horreur; & vous vous plaignez de cette Imputation, avec autant d'amertume, que si je vous avois imputé les crimes les plus affreux. Mais, sans examiner si vos Plaintes sont honneur à Mr. de la Pil. pourquoi faire tant de bruit pour si peu de chose? Si je vous ay traité de *Confreres*, c'est uniquement par rapport aux Principes qui vous sont *Communs*, & nullement par rapport à ceux qui vous *distinguent* l'un d'avec l'autre. J'ai même pris soin, (*quoi que vous disiez*) de vous distinguer *expressément* d'avec lui dans tous ces cas-là. Mais qu'est-il besoin que je me justifie? Vous me justifiez vous même *copieusement*; & c'est une triste fatalité pour vous, que presque en tout & par tout je n'ai besoin que de vous même pour vous combattre.

Il vous a plu de nous apprendre dans votre *Appel*, " que dès que l'Apologie de Mr. " *Pil.* eut paru, les Faits qu'il y raporte, " entraînerent par leur évidence, votre " Jugement en sa faveur. Mais n'y aviez vous rien vu qui pût & qui dût détourner, ou du moins balancer en vous un jugement si avantageux & si favorable ? Sur tout, n'aviez vous pas lu la Fameuse Traduction de la Lettre au Pape, avec sa Preface, ses Notes, & ses Additions ? Vous n'oseriez en disconvenir. Vous vous êtes donné généreusement la Noble peine de justifier vous même les expressions les plus dures qu'il y emploie pour décrier les Reformateurs, la Reformation, & les Reformez. Mais n'avez vous pas pris garde, du moins, qu'il y condamne avec éclat, & avec quelque espece de fureur, vos propres Principes ; je veux dire, ces Principes particuliers qui vous distinguent d'avec lui, & que vous prétendez vous être communs avec nous, & avec tous les Protestans. Il y étale sans détour ce que vous appelez vous même son *Latitudinarisme* outré. Il y plaide pour une Tolerance, une *Comprehension* generale, soit Civile soit Religieuse, en faveur des Soci-niens & des Ariens. Il y proscrit toutes les Confessions de Foi, le droit d'Excommunication,

ication, &c. Mais quelle est, permettez-
 moi de le dire, la bizarrerie de votre Ef-
 rit ? Les Principes & les Conséquences
 qu'il établit, & que vous regardez aujour-
 d'hui comme detestables, ne sont pas capa-
 les d'exciter en vous la moindre marque
 d'indignation contre lui, pendant que de
 simples Faits, vagues, incertains, & qui
 aboutissent qu'à peu de chose, suffisent
 pour entraîner votre jugement en sa faveur.
 Croiez moi, Mr. ce sont là de grands
 cheminemens à la *Confraternité*. Mais en-
 voici des marques parlantes, "Je lui écri-
 vis alors, *ajoutez-vous*, un Billet sans
 Seing, pour l'avertir qu'un Ministre pré-
 paroit une Réponse à Mr. Graverol. Je
 le vis depuis 3 ou 4 fois, mais avec pré-
 caution, afin de ne pas donner occasion
 à ceux qui vivent *curieusement* parmi nous,
 de faire d'autres faux Jugemens. Je
 n'examinerai point ici comment lui ayant
 écrit un Billet *sans Seing*, vous avez pu lier
 avec lui ces entrevues *Clandestines* & *pré-
 cautionnées*. Je n'en examinerai ni le Prin-
 cipe, ni le Motif, ni le Sujet, ni le Resultat;
 me suffit de savoir par vous même, &
 l'avoir vu de mes yeux dans votre Premier
 écrit, que vous avez pris *Eni & Cause*
 pour Mr. P. contre Mr. Gr. Vous y pre-
 nez

nez à tâche de justifier l'un, & de condamner l'autre ; & quelle plus grande marque de *Fraternité* ? Il est vrai que vous ne convenez pas en tout avec le premier, mais en quoi disconvenez-vous avec le second ? Presque en rien, s'il faut vous en croire aujourd'hui. Vous ne plaidez tout au plus contre lui, que pour la suppression d'un ou deux Articles non nécessaires des différentes Confessions de Foi. pag. 27. Quelle est donc permettez moi de le dire encore une fois, quelle est la bizarrerie de votre Esprit. Vous vous acharnez sur le Mort, à l'occasion d'un ou deux Articles des Confessions de Foi, Articles non nécessaires selon vous, mais nécessaires, ou importants selon lui, & vous laissez en paix le vivant, qui, (par un attentat qui doit vous faire horreur selon vos Principes,) proscriit toutes les Confessions de Foi, & les proscriit toutes entières sans restriction. Hé, Mr. nous ne sommes pas tout à fait de l'autre monde, si vous disconvenez avec Mr. P. dans le Principal, & que vous ne disconveniez avec Mr. G. que dans l'accessoire, ne deviez-vous pas naturellement vous acharner sur celui-là, & laisser en paix celui-ci ? Vous direz donc tant qu'il vous plaira que c'est la gloire de

Dieu

Dieu, & l'Edification de l'Eglise qui vous ont mis la plume à la main, je ne m'y oppose point, mais vous me permettrez de croire, que c'est aussi la *Fraternité*. Cependant puis que le mot vous choque, & que je n'ay pas dessein de vous choquer, je consents volontiers à ne m'en servir plus.

Vous n'êtes pas moins choqué du *Titre* qu'on donne à l'*Acte* que vous avez signé par l'ordre de Milord Evêque de Londres. † Mais vous n'avez pas plus de raison, à l'égard de celui-ci, qu'à l'égard de l'autre. On l'appelle, *Acte de Retracting de Mr. Durette*. Mais quel autre *Titre* lui peut-on donner ? 1°. Il renferme une *Retraction Conditionnelle*, mais qui dit beaucoup ; *S'il y a, dites vous, dans mon petit Livre des Propositions qui contredisent ces veritez, (que vous aviez déjà énoncées,) ou les détruisent, je désavoue ses Propositions, & les Retracte de tout mon cœur.* 2°. Il y a dans le même *Acte* une *Retraction Formelle*, Absolue, mais particuliere, & qui regarde principalement les *Loix Ecclesiastiques* de ce Roiaume. Je demande, dites vous, *Pardon à Dieu, & à toute la Nation Angloise, de ce que j'ai osé taxer d'injustice, aucune de ses*

Loix, & en particulier l'Acte d'Uniformité pour les Prières Communes. 3°. Il y a encore une Retraction Formelle, Absolue, mais Generale, & qui regarde visiblement les Propositions & les Conséquences Erronées, répandues à droite & à gauche dans votre Ecrit. J'ai posé, dites vous, dans mon Livre, des Principes qui étant développés, pourront suffire pour me disculper, EN PARTIE, des mauvaises conséquences qu'on a pu croire que j'ai eu dessein d'y établir. Enfin, il y a à la tête de l'Acte une Retraction, tacite, à la vérité, mais Virtuelle, & en quelque sorte generale du Livre même. Je voi, dites vous, avec une extreme douleur, que le petit Livre de l'Abus des Confessions de Foi, que j'ai publié sans y mettre mon nom, n'a pas eu l'approbation de ceux, de qui je l'aurois le plus désirée. Et voici comment on raisonne.

Dès que votre Livre eut paru, M^lord Evêque de Londres conçut une juste indignation contre l'Auteur, & contre l'ouvrage. Pour la mieux marquer, il jugea à propos, ce sont vos termes, d'Ecrire aux Eglises Françaises, pour les prier d'éloigner l'Auteur de leurs Chaires. Dans sa Lettre il regarde votre Ecrit, "Comme une piece, d'autant plus condamnable, qu'en
"sou-

" soutenant le contenu d'une certaine Let-
 " tre Angloise adressée au Pape, avec une
 " Préface, des Notes, & des Additions
 " Françoises, elle tache d'abolir toutes sortes
 " de Confessions de Foi, &c. Il y remarque
 " très-sagement, que les Principes de l'Au-
 " theur tendent visiblement à introduire l'Er-
 " reur & le desordre dans l'Eglise, & à
 " rendre inutile la Predication de la Parole
 " de Dieu, aussi bien que les Colleges, les
 " Universitez, & les Ecoles; en un mot,
 " il appelle votre Ecrit, une *Pièce Infame*.
 Cette Lettre vous allarme, vous recourrez
 à la Clemence de Milord. Il consent de
 vous faire grace, à condition que vous si-
 gneriez l'Ecrit dont il est question. Il l'en-
 voie à Mrs de la Savoie, comme un *modele de*
Retraction qu'il leur dit que vous devez si-
 gner en leur presence; après l'avoir lû &
 relû, vous le signez librement, dites vous,
volontairement & en la crainte de Dieu. Et
 qu'est-ce que se Retracter, si cela ne l'est
 pas? Il faut donc, ou que Milord se soit
 retracté lui même, ou que vous aiez Re-
 tracté votre Ecrit, autrement vous vous
 seriez joué de Dieu & des hommes. C'est
 donc proprement un Acte de Retraction,
 il est tel dans l'intention de votre Supérieur,
 tel dans l'intention des Ministres les Com-
 missai-

missaires; tel dans votre propre intention, tel enfin dans l'Esprit & la Lettre de l'Acte même.

Il est vrai, que ni Milord, ni les Commissaires n'ont *specifié* dans l'Acte aucune de ces Propositions Erronées, qui meritoient d'être censurées en termes exprès. Mais il est vrai aussi, que si d'un côté en ne les *specifiant* pas, ils ont voulu ménager votre fausse délicatesse, de l'autre en ajoutant ce mot, *en Partie*, ils ont voulu ménager leur propre réputation, en faisant voir qu'ils vous trouvoient coupable de plusieurs *Erreurs*.

Je ne saurois me résoudre à finir cet Article, sans vanger contre vous l'honneur de ces Mrs. qui ont dressé l'Acte. *En Particulier* vous font-ils dire ensuite, *Je n'ay point eu dessein de condamner l'Usage, mais seulement l'Abus qu'on pourroit faire des Confessions de Foy.* — Et je les admetts comme des Déclarations dont le but est de faire connoître la croiance commune, & à cet égard leur usage est non seulement légitime, mais même nécessaire. Ces Mrs. N. B. ne vous font pas dire, je n'ai point condamné l'Usage, mais seulement l'Abus, &c. Car ils étoient convaincus que vous aviez condamné l'un, aussi bien que l'autre, & il m'est revenu qu'ils

tion, qu'ils vous avoient représenté là dessus, vos
 Acte *Contradictions*. Mais ils vous font dire que
 vous n'avez pas eu le *dessein* qu'on vous im-
 putoit. C'est donc encore ici une espece
 de Retraction, mais *tacite*, & *ménagée*,
 de tout ce que vous aviez dit d'offençant
 contre les Confessions de Foi. Mais ils
 paieront cher la complaisance qu'ils ont eu
 pour vous. Ce troisième Paragraphe, dites
 vous en le Paraphrasant, " *Confirme* les Prin-
 cipes que j'ai supposez dans tout mon Li-
 vre, & fait voir de plus l'*Abus* dont je
 me suis plaint, qui est d'avoir inferé dans
 les Confessions de Foi, les *croiances parti-*
culieres qui divisent les Protestans, au lieu
 que le but des Confessions de Foi, (selon
 cet Ecrit même) est de faire connoître la
 croiance commune qui les *unit*. Et si leur
 usage est legitime & même necessaire à
 cet égard, il n'est rien moins que legitime
 & necessaire à l'autre égard. Qu'est-ce
 que cela veut dire, Mr. ? C'est en bon
 François, dire que ces Mrs. (& Milord
 Evêque lui même,) condamnent avec vous
 leurs propres Confessions de Foi, & qu'ils
 estiment qu'il est non seulement inutile,
 mais même *Illegitime*, d'y inferer les *croian-*
ces Particulieres qui divisent les Protestans.
 Veulent-ils donc qu'on *refonde* les 39. Art.
 de

de l'Eglise Anglicane, & les 40. de celle de France ? Je suis persuadé que ce n'est pas là leur pensée, & je doute qu'ils vous sachent gré de l'abus que vous avez fait de leurs expressions.

Mais ce n'est pas tout, en chemin faisant vous prenez haleine, & vous parlez encore plus fortement. Que le Lecteur se transporte ici à la pag. 53. il y verra ces paroles dignes de son attention. " On a examiné mon Livret en toute rigueur sous les yeux, & par les Ordres d'un Evêque que très zélé pour l'Orthodoxie; à quoi cet Examen si Rigoureux, a-t-il abouti ? A faire quelques Extraits de ce Livret même, qui justifie l'Auteur de toutes les Erreurs qu'on lui a imputées, & qui confirment de plus sa Doctrine sur les Confessions de Foi; c'est à dire, qu'à votre compte, Milord & les Examineurs vous disculpent, non seulement, en Partie mais en tout, qu'ils reconnoissent avec vous que les Confessions de Foi sont des Sceaux de Faction & de desordre, des sources de Schisme & de Rebellion; que les Eglises en faisant des Confessions de Foi Particulieres, s'attribuent le rare Privilege de l'Infaillibilité. Qu'elles prétendent lier par là, & lient actuellement la conscience

science, tant des Peuples que des Pasteurs, & qu'ils la lient si bien, qu'elles leur ôtent la *liberté* de croire autrement, sous peine d'être retranchés par un jugement formel, de la Communion & du salut, en un mot, sous peine de damnation. Que les Episcopaux, les Lutheriens, les Réformez, sont des Schismatiques, des Tyrans, des Antechrists, &c. Et quoi plus ? Je n'ai pas le courage de pousser plus loin la Critique sur cette Note ; *Qui lit vend*

Si je me suis un peu étendu sur les deux articles précédents, je tâcherai d'être plus court sur ceux qui me restent à examiner dans votre Appel, & ensuite, j'examinerai la *Réplique* que vous faites à ma *Réponse*.

Vous aviez parlé dans l'*Abus*, &c. des *Points Controverses*, en termes généraux, & sans aucune restriction ; & vous aviez dit dans la même Généralité, que *tous les Textes Controverses de l'Ecriture, sont obscurs, & qu'alors ils ne regardent point une Doctrine nécessaire, & qu'il faille croire distinctement.* De ce faux principe, j'en ai tiré, comme tous vos autres Lecteurs, cette juste conséquence, c'est qu'il n'y avoit donc pas, selon vous, de Points Fondamentaux, &c. Puis que ces Points, & les Textes dont on se sert pour

pour les prouver, sont Controversez de part ou d'autre. Que faites vous alors ? Comme la consequence est trop odieuse, vous vous sauvez à la faveur d'une nouvelle *Distinction*. Vous dites donc dans l'*Appel*, p. 7.

“ Que les Points Fondamentaux dans lesquels
 “ quels tous les Protestans sont d'accord
 “ sont revelez clairement dans l'Ecriture
 “ & que les Points Controversez entr'eux
 “ sont obscurs, douteux, laissez indecis
 “ dans l'Ecriture, & qu'on a eu tort de
 “ decider dans les Confessions de Foi. Et
 “ vous ajoutez immédiatement après. N. B.
 “ Par les *Points Controversez*, j'entens, &
 “ & j'ai entendu dans tout mon Ecrit, ceux
 “ là, & ceux là seuls surquoy les Protestans
 “ disputent entr'eux, à l'exclusion des autres
 “ Points Controversez, en quoi ils diferent
 “ d'avec les *Papistes*, les *Ariens*, les *Sociniens*,
 “ &c. & qu'ils regardent unanimement comme
 “ *Fondamentaux*. A cela, Mr. j'ai plusieurs
 “ choses à répondre. 1°. Que si nous avons
 “ mal pris vos paroles, ce n'est pas nôtre fau-
 “ te, c'est la vôtre. Que ne vous expliquiez
 “ vous alors, aussi distinctement que vous le
 “ faites aujourd'hui ? Vous saviez bien que
 “ nous n'avons pas le don de connoître les se-
 “ crets des cœurs ? Et c'est là tout le mal
 “ s'il y en a, que vous puissiez nous repro-
 “ cher

cher. Mais 2^o. Quand vous vous seriez expliqué le plus clairement du monde, vous n'en seriez pas quitte avec nous. Qui vous a donné ce droit d'exercer un tel *Despotisme* sur l'Ecriture, & de dire *Arbitrairement* qu'un tel Texte est *obscur*, quand il est controversé entre Protestans, & qu'un autre est *clair*, quand il est controversé entre les Protestans & les Sociniens, ou les Papistes? Car d'où vient l'obscurité ou la clarté d'un Texte de l'Ecriture? C'est, ou des paroles du Texte même, ou de la matiere qu'il contient, ou de ce qui le précède, & qui le suit, &c. Mais que le Texte soit Controversé, ou non Controversé, c'est une chose purement externe, accidentelle au Texte, & qui ne le rend ni plus clair ni plus obscur. Nous convenons au reste avec vous, que les Points Fondamentaux sont clairement revelez dans l'Ecriture, & que ce qui est marqué obscurément dans un endroit, est marqué clairement dans un autre. En vain les Heretiques, de quelque nom & de quelque Communion qu'ils soient, forment-ils des difficultez pour les obscurcir; nous regardons ces difficultez comme des effets de leurs préjugés, de leurs passions, ou de la malice du *Dieu de ce Siecle*, qui aveuglent les yeux de leurs entendemens,

D

afin

afin qu'ils ne voient point ; Et malgré ces ténèbres, les Textes qui prouvent ces *Points Fondamentaux*, demeurent toujours pour nous dans leur force & dans leur clarté. Mais nous ne croions pas, comme vous, que les Points de la Religion, soient *Fondamentaux*, ou non *Fondamentaux*, & que les Textes soient clairs ou obscurs, selon l'accord ou les disputes qu'il peut y avoir entre les hommes, le S. Esprit est toujours le même, indépendamment des dispositions de l'esprit & du cœur humain.

Mais 3°. Que ferons nous, que dirons nous de ces Textes sur lesquels nous disputons avec les *Luthériens*, & en même tems, avec les *Papistes*? Dirons nous qu'ils sont clairs? Dirons nous qu'ils sont obscurs? *Distinguo*, direz-vous, ils sont clairs contre les *Papistes*, & ils sont obscurs contre les *Luthériens*. Quoi Monsieur! Ce Texte, par exemple, *Ceci est mon Corps*, est clair contre la *Transsubstantiation*, & la *Realité Papistique*, & il ne l'est pas contre l'*Impunité*, la *Consubstantiation*, & la *Realité Luthérienne*. Gardez vous bien de le dire en *Gad*, de peur que les *Philistins* ne s'en réjouissent, & ne se moquent de nous. J'en pourrois dire autant à l'égard des autres Textes disputez entre nous, & les *Luthé-*

rien

riens, soit par rapport à l'Ubiquité, ou la
 présence de la Nature Humaine de Jesus
 Christ en tous lieux, soit par rapport aux
 cinq Articles, &c. Mais pour abréger, je
 dis, 4°. Que ce Principe (tous les Textes Con-
 troverses sont obscurs, & qu'alors ils ne régardent
 point une Doctrine nécessaire, & qu'il
 faille croire distinctement,) est un Principe
 absolument faux. Je vous avois déjà dit,
 que si ce Principe étoit vrai, il n'y auroit
 point d'Articles Fondamentaux, puis qu'on
 dispute sur tous les Textes qui les prouvent,
 mais il vous plaît aujourd'hui de nous noti-
 fier qu'il faut prendre ce Principe General
 dans un sens restreint; à la bonne heure,
 mais j'ai deux choses à vous dire là-dessus.
 La première, c'est que vous n'avez pu le
 prendre dans ce sens-là, sans nous Calom-
 nier. Cela est clair pour qui a des yeux.
 Dans la page 13. vous aviez posé ce Princi-
 pe pour appuyer le raisonnement que vous
 veniez de faire dans la 12. Vous y aviez
 établi, " Que nous imposons aux Chrétiens
 la nécessité d'entendre les Textes Contro-
 versés de l'Ecriture, dans le sens précis
 qu'il nous a plu de déterminer dans nos
 Confessions de Foi, & que nous lions si
 bien leur conscience, que nous leur ôtons la
 liberté d'entendre ces Textes dans un autre
 sens

" sens, sous peine d'être Censurez ; con-
 " damnez, retranchez du Corps de Jesus
 " Christ comme des *Payens & des Peagers*.
 Or je vous ay prouvé Démonstrativement,
 qu'à l'égard des Textes & des Articles Con-
 troversez entre les Protestans, l'Eglise n'a
 jamais prétendu lier la conscience par les
 Confessions de Foi, ni exclure, (ou dé-
 clarer exclus) du salut, ceux qui refu-
 sent de les croire ; & qu'ainsi vous aviez
 grand tort de traiter les Protestans d'*Ante-
 christs*, sur de fausses Imputations. Il faut
 donc nécessairement de deux choses l'une,
 ou que vous aiez entendu parler des Textes
Controversez, dans un sens vague, indéter-
 miné, general, ou que vous vous déclariez
 vous même *Calomniateur*. Choisissez.

La seconde chose que j'ai à dire sur ce
 sujet, c'est que votre Principe est faux,
 même dans le sens *restreint & particulier*.
Tous les Textes Controversez, ENTRE
LES PROTESTANS, dites vous
 aujourd'hui, *sont obscurs* ; or, ajouterai-je
 ce Texte, *Ceci est mon Corps*, est un Texte
 Controverse entre les Protestans ; donc il est
obscur. Donc nous avons tort de soutenir
 qu'il est *clair*. Donc nous n'avons pas droit
 de nous en servir, comme nous faisons
 contre les *Papistes*, non plus que contre les

Luth

Lutheriens, à moins que les Disputes entre
 les Protestans n'aient je ne sai quelle *Vertu*
Magique qui change la nature des Textes
 dont ils disputent, & qui, de clairs qu'ils
 sont en eux mêmes, les font devenir tout
 coup obscurs. Mais ne nous arrêtons pas
 sur un Texte seul. Combien y en a-t-il d'au-
 tres sur lesquels les Protestans disputent
 entr'eux? Soit par rapport au Dogme de la
Nécessité ou de l'*Efficacité* de la Grace, soit
 par rapport au Dogme de la *Justification par*
 la Foi, soit par rapport au Dogme de l'*Eten-*
due de la Mort de Christ, soit par rapport
 au Dogme de l'*Election*, Libre, Gratuite,
 Particulière, &c. Vous savez bien cela,
 Mr. vous qui n'Ignorez rien: Mais oseriez
 vous dire que ces Dogmes, s'ils ne sont
 pas Fondamentaux (ce que je ne veux pas
 décider ici,) ne soient du moins très-Im-
 portans, & très-nécessaires? C'est ainsi du
 moins que l'Ancienne Eglise les a toujours
 regardés, lors qu'elle s'est occupée à com-
 battre les *Pelagiens*, & les *Demy-Pelagiens*
 de toutes ses forces. Oseriez-vous dire,
 (vous qui soutenez aujourd'hui ces Dog-
 mes,) que les Textes qui les prouvent ne
 sont pas clairs? Pourquoi donc les croiez-
 vous ces Dogmes? Pouvez-vous croire ce
 qui est obscur, douteux, indécis dans l'E-
 critu-

écriture ? La Foi n'est-elle pas de la parole de Dieu ? Vous devez donc tout au moins suspendre votre jugement, ou dire, que les Textes sont clairs en eux-mêmes, clairs pour nous, & pour appuyer notre *croiance particulière*, & qu'ainsi nous sommes en droit de l'insérer cette *croiance* dans nos Confessions de Foi. Dites en même tems, la bonne heure, qu'ils paroissent clairs aux Luthériens pour appuyer leur *Croiance*, contraire à la nôtre, & qu'ainsi ils ont droit de l'insérer dans leur Confession de Foi. Mais ne concluez plus de ces différences, qu'il faut supprimer toutes les Confessions de Foi. Concluez en seulement que ceux qui le suivant de part & d'autre, étant, ou pouvant être vrais Chrétiens, & vrais Membres de Jesus Christ, ils doivent donc malgré ces différences, se tolérer, se supporter mutuellement, & Communier occasionnellement les uns avec les autres avec un Esprit de Paix & de Charité. Alors je donnerai volontiers les mains, & à vous, Mr. & à votre Conclusion.

C'est au reste tout ce qu'en ont conclu les *Turretins* & les *Werenfels*; ces grands Noms que vous produisez en votre faveur pour nous éblouir. Mais une seule finesse ne vous suffit pas. Comme ces Mrs. sont peu

eu connus de nos Peuples, vous avez cru
 trouver encore mieux votre compte à met-
 tre dans vos interêts & vos Sentimens, un
 nom connu, & respecté de tous, c'est l'Il-
 lustre Mr. Claude; & vous avez espéré
 sans doute, qu'on ne manqueroit pas de
 s'écrier d'une même voix; *Quoi! Mr.
 Durette ne fait que suivre les Sentimens de ce
 grand Homme? Il n'a donc pas tort.* Desaf-
 usez vous de cette espérance. Nos Peu-
 ples savent très-bien que cet Excellent Ser-
 viteur de Dieu, étoit trop zélé pour l'Or-
 thodoxie, & trop ennemi des Innovations,
 pour consentir qu'on alterât tant soit peu
 nos Confessions de Foi. C'est aussi dans
 cet esprit qu'il écrivit Fraternellement à
 Mrs. de Geneve, à l'occasion du *Consensus*
 dont vous parlez, (pag. 12.) Il leur ré-
 présente dans cette Excellente Lettre, (en-
 tre autres choses,) que nous sommes tout
 au plus des hommes, & que nous ne sommes
 pas Dieu, pour faire de nous mêmes, de Nou-
 veaux Articles de Foi. Et il avoit raison de
 leur parler de la sorte, car, de la manière
 qu'on me l'a rapporté, ce *Consensus* entroit
 dans un si grand détail, & dans une si
 subtile précision, qu'on voit facilement que
 ces Articles ne sont point décidés dans l'Ecritu-
 re, comme Mr. Claude le leur avoit dit.

Mais

Mais que peut-on conclure de cette Remon-
 trance si judicieuse & si Fraternelle ? C'est
 que Mrs. de Geneve devoient alors, (com-
 me ils l'ont fait depuis,) se contenter de
 la Confession de Foi qu'ils avoient reçu de
 leurs Peres, & dont les Articles sont clai-
 rement revelez dans la Parole de Dieu, son
 puis qu'ils ne pouvoient faire d'eux mêmes
 de leur Chef, de leur Autorité, & hors
 de cette Parole de Dieu, de Nouveaux, N. B.
 de Nouveaux Articles de Foi, sans usurper
 l'autorité de Dieu. Cherchez donc ailleurs
 quelque autre Patron, celui-ci ne peut vous
 rendre aucun service, il est tout pour nous.

C'est assez sur la Premiere *Distinction*.
 Passons à la Seconde, qui est encore plus sur-
 prenante, & plus Curieuse.

Vous aviez Intitulé votre Ecrit, *L'Abus*
des Confessions de Foi, & dans l'Ecrit même
 vous aviez représenté toutes les Confessions
 de Foi, sans aucune Restriction, comme
 des *Sceaux de Faction & de Desordre*,
 comme des *Sources de Schisme & de Rebellion*,
 & tant ceux qui les avoient dressées, que
 ceux qui les suivoient, comme des *Factieux*,
 des *Schismatiques*, des *Tyrans*, & des *An-*
techrists, &c. Vous comprites sans doute
 bien aisement, qu'un Titre si scandaleux,
 & des *Maximes* si outrageantes, ne man-
 que-

queroient pas de soulever contre l'Autheur,
 C'est l'Indignation de tous les bons Protestans,
 (comme vous jugeâtes donc à propos, soit pour pré-
 ter de venir, soit pour dissiper ces facheuses im-
 pressions, de vous mettre à l'abri d'un
 grand Nom, respecté de tous, tant pour
 Dieu, son merite, que pour sa Dignité, & d'in-
 terer entre le Titre, & l'Ecrit, une petite
 Preface, où il vous a plu de parler ainsi.
N. B. Si les Principes de Milord Evêque de Bangor
 sont vrais, (& vous les aprouvez dans la
 suite comme Evangeliques,) Toutes les
 Societez Chrétiennes Confederées par des Con-
 fessions de Foi, sont autant de Factions dans
 le Roiaume de Jesus Christ, &c. Mais nous
 ne fumes pas assez dupes pour donner tête
 baissée dans vos Filets. Nous distinguâmes
 très-bien les Principes, des Consequences,
 nous reconnûmes que les Principes sont de
 Milord, (& de nous aussi:) Mais que les
 Consequences sont de vous seul, & nous
 fûmes tous également surpris de la liberté
 que vous aviez prise, sans son aveu, de lui
 imputer des Consequences qu'il n'a jamais
 avouées, & qui ne se déduisent pas même
 des Principes que vous dites vous même
 qu'il a posez. L'Autheur de l'*Appel à la*
Nation Angloise, soutenant l'honneur de
 Milord Evêque, vous a même fait connoître
 E tre

tre Publiquement votre indiscretion sur ce
sujet. Vous êtes donc tombé vous même
dans le Piege que vous nous aviez tendu ;
& pour vous en *dépêtrer*, vous nous régalez
d'une nouvelle *Distinction*. " Il est certain,
" (dites vous p. 13.) qu'il y a dans chaque
" Communion, une *Haute*, & une *Basse*
" Eglise. Une Haute Eglise *Confédérée* par
" certains *Articles Distinctifs*, &c. & une
" Basse Eglise *Confédérée* par certains *Articles*
" *Communs*, &c. Et a la faveur de cette dis-
tinction, vous répondez ainsi à l'*Odieuse*
Objection, ce sont vos termes, que l'Au-
teur de l'*Appel* a fait dans son *Addition*.
" J'en conviens, *dites vous*, si les Principes
" de M. Ev. de B. sont vrais, ou plutôt,
" si ce Principe Evangelique est vrai, que
" Jesus Christ est le *seul Roy* dans son Roiau-
me, toutes les *Hautes Eglises*, qu'elles
" qu'elles soient, & quelque part qu'elles
" soient, tous ces differens assemblages de
" *Rigides*, (que Dieu discerne encore que
" les hommes ne les discernent pas toujours)
" sont des *Factions* dans le Roiaume de Je-
" ses Christ, &c.

Voilà, sans mentir, une Explication,
ou une Paraphrase bien forcée, & bien vio-
lente ! Toutes les Societex Chrétiennes, &c.
c'est à dire selon vous, Toutes les *Hautes*
Eglises,

Eglises, &c. Est-ce donc qu'il n'y a que les Hautes Eglises selon vous, qui soient des Societez Chrétiennes ? Ce n'est point-là sans doute votre pensée, vous vous contrediriez de nouveau trop visiblement, puis que vous dites ici que ces Eglises sont autant de Façons dans le Roiaume de Jesus Christ. Voilà un abîme où vous vous êtes jeté ; & celui-ci en appelle un autre. Car je vais vous faire voir que par ces Societez Chrétiennes, &c. vous n'entendiez pas, & ne pouviez même entendre les Hautes Eglises en particulier, mais les Eglises Protestantes en general.

Pour le prouver, je n'ai besoin que de cette même définition que vous appliquez maintenant aux Hautes Eglises. Vous les définissez des Societez Chrétiennes Confédérées par des Confessions de Foi. Et je dis, que vous ne pouvez pas les définir de cette manière. Ce ne sont point, à parler proprement, des Societez. Quand on parle d'Eglises sous le nom de Societez, on entend toujours des Societez visibles, (& vous l'entendez vous même ainsi dans votre premier Ecrit,) des corps distincts & separez qui se discernent aux yeux des hommes par des Assemblées publiques, où l'on Prêche la Parole de Dieu, où l'on Administre les Sacremens, &c.

Mais qu'est-ce qu'une Haute Eglise ? C'est selon vous , un *Assemblage de Rigides* que Dieu *discerne encore* que les hommes ne les discernent pas toujours. C'est donc une Eglise, en quelque sorte *Invisible* ; ou si vous voulez , ce sont des Particuliers qui ne sont point de Corps , de Corps distinct & séparé, mais qui sont *Confondus* avec le reste des Membres d'une même Eglise. Je vous le prouve par vous même, (car vous êtes en tout mon meilleur Avocat.) On ne doit, dites vous immédiatement dans la Preface, on ne doit excepter de ce nombre , (savoir des Factieux ,) que les Moderez , qui se trouvant ENGAGEZ DANS CES SOCIETEZ, ont néanmoins une Foi , & une Charité Catholique. Il est certain, (dites vous dans l'Appel, p. 135.) qu'il y a dans CHAQUE COMMUNION, une Haute & une Basse Eglise. Que doit-on conclure de là ? C'est que selon vous même , les Rigides & les Moderez, ne forment qu'un seul & même Corps , une seule & même Société, une seule & même Communion. Vous avez donc entendu parler des Eglises en general & non pas des Hautes Eglises en particulier.

2°. Je dis que selon vous même, ces Hautes Eglises ne sont point des Sociétés

Chrét.

C'est Chrétienne, c'est tout au plus, une Assemblée de Rígides, que vous appelez par tout fort détournement, des Sujets Rebelles à Jesus Christ, des Factieux, des Schismatiques, des Antechrists, &c.

Je dis enfin que ce ne sont pas non plus, des Sociétez Confédérées par des Confessions de Foi. J'aurois pû m'arrêter sur ce terme, Confédérées, car il est certain que vous appliquez très-mal à propos l'idée de Confédération à cet Assemblage de Rígides, tels du moins que vous les avez vous même représentés; & il est certain aussi que dans ce sens là, l'idée de Conjuración, de Rebellion contre Jesus Christ & son Eglise, &c. leur conviendrait infiniment mieux; Mais vous appelleriez peut être cela, quoi qu'à tort, une Conjuración, dispute de mots: Mais dites moi du moins, quel est le lien qui unit ces Rígides entr'eux? Ils sont, dites vous, unis, Confédérés par des Confessions de Foi. Mais quelles sont ces Confessions de Foi? Où sont elles? Je ne voy pas que les Rígides aient des Confessions de Foi, différentes de celles des Modérez. Il est vrai qu'on dit qu'ils y ajoutent certains Articles Distinctifs, par lesquels vous dites qu'ils sont Confédérés. Mais s'ils les y ajoutent, c'est seulement *in Petto*, & dans leur petit particulier. Nonobstant cela, les Confessions

fessions de Foi demeurent toujours les mêmes, & telles qu'elles ont été dressées par l'Autorité de la Nation ; qu'un homme qui se consacre au Saint Ministère, s'adresse à un Evêque *Rigide*, (dans le sens que vous prenez ce mot) pour recevoir les Ordres Sacrez, cet Evêque exigera-t-il de lui d'autre *Souscription* que celle que les *Moderez* exigent eux mêmes ? Non sans doute. Les *Rigides* ne sont donc pas plus *Confederés* entr'eux par des *Confessions de Foi*, qu'ils le sont avec ceux que vous appelez vous même les *Moderez*. Vous n'avez donc pas entendu, vous n'aviez pû même entendre par ces *Societez Chrétiennes Confederées par des Confessions de Foi*, les *Hautes Eglises* en particulier, mais les *Eglises Protestantes* en general. Ce sont elles en effet, qui sont véritablement des *Societez Chrétiennes Confederées* visiblement par des *Confessions de Foi*. Elles sont donc, selon vous, sans distinction, *autant de Factions dans le Roiaume de Jesus Christ*.

Après tout ce que je viens de dire, vous voyez bien, Mr. que je n'ai que faire d'examiner, ni les Sentimens que vous attribuez aux *Hautes Eglises*, ni la force de vos *Syllogismes*, quelque folides, quelque convaincans qu'ils paroissent à votre esprit. Ce

feroit

roit autant de peine perduë. Que les *Luthériens* pensent ce qu'ils voudront à l'égard
 de la *Presence Réelle*, que les *Episcopaux*
Rigides pensent ce qu'ils voudront à l'égard
 de l'*Episcopat*, peu m'importe pour le pre-
 sent. Il ne s'agit pas entre vous & moi du
 sentiment de certains *Particuliers* sans au-
 thorité, ni de certains *Articles Distinctifs*,
 par lesquels ces *Particuliers* se *Distinguent*
 des autres Membres de la même Eglise. Il
 s'agit des Sentimens de l'Eglise *Etablie par*
Loi; il s'agit des Confessions de Foi re-
 çues & autorisées par le consentement una-
 nime de la Nation. C'est suivant ces Idées
 que vous avez disputé dans tout votre Li-
 vre; vous embrouillez donc aujourd'hui la
 Question, vous la changez même, pour
 épaisir le Lecteur, & je ne suis pas d'avis
 de vous suivre dans vos Ecarts. Cependant
 par complaisance pour vous, je ferai vo-
 lontiers trois Remarques sur ce sujet.

La première, c'est que si les *Luthériens*
 ont de la Créance de la *Presence Réelle*,
 une Condition de Communion, (ce que je
 ne fais pas, & que vous n'avez point prou-
 vé,) on ne peut disconvenir qu'ils ne fas-
 sent un Point *Fondamental*, non seulement
 d'une Doctrine *non nécessaire*, (comme vous
 le dites,) mais d'une Doctrine évidem-
 ment

ment fausse. Et comme c'est pour leur faire entendre raison que vous criez si haut, ne seroit-il pas de votre charité, que pour travailler plus efficacement à ce grand ouvrage, vous vous transportassiez en Allemagne, ou que vous fîssiez Traduire vos Livres en Allemand ?

“ La seconde Remarque (& que je tiens de bon lieu,) c'est que vous vous trompez beaucoup, si vous croiez que les Episcopaux Rigides fassent un point Fondamental de leur Opinion, ou qu'ils voulussent sans autre raison, refuser la Communion à une personne qu'ils sauroient ne pas croire que la Succession non interrompue de l'Episcopat, est essentielle à la Constitution d'une véritable Eglise. Si Mr. Durret connoît des Episcopaux de cette Rigidité, il fera bien de les nommer. Pour moi (ajoute l'Auteur de cette Remarque,) j'avoüe que je n'en ai jamais vû. C'est donc ici une pure question de Fait, qui n'importe guere de decider.

La troisième Remarque, c'est que quand il seroit vrai, qu'il y a des Particuliers parmi les Protestans, qui sont de l'Opinion des Episcopaux Rigides, un Point Fondamental, cela même ne prouveroit point l'Absurdité des Confessions de Foi, contre lesquelles

quel vous criez avec tant d'effort. Alors du moins, il faudroit prouver préalablement qu'il y a quelque Confession de Foi qui établit cette *Opinion*, & qui décide qu'elle est *nécessaire*. Mais les 39. Articles de l'Eglise Anglicane, le font si peu, qu'ils ne disent pas un seul mot de cette *Opinion*. Cette Confession est si peu coupable de la *témerité* que vous semblez lui reprocher à cet égard, qu'on ne fauroit assez admirer la modération & la retenue qu'elle observe sur la Vocation de ceux qui sont admis au Saint Ministère. Si vous en doutez, prenez la peine de lire le 23. Article, (qu'il semble que vous n'avez point lû) & lisez en même tems l'Explication qu'en donne le sçavant Evêque de Salisburi. Vous y trouverez en gros, " Que cet Article fut dressé en des termes très-généraux, afin de ne pas exclure du nombre des véritables Eglises, les Eglises Etrangères que la *Nécessité* força de se Réformer sur un autre pié que l'Eglise de ce Roiaume. S'il y a donc quelques *Particuliers* qui pensent autrement, leur *Opinion* ne tire point à conséquence; & comme les Eglises Etrangères, ne sont pas moins ce qu'elles sont, je veux dire, de véritables Eglises, quelque chose qu'ils puissent dire, je ne voudrois pas,

F

pour

pour repousser l'injure qu'ils leur font, les traiter, comme vous faites de plein faut, de *Factieux*, de *Schismatiques*, & d'*Ante-christs*. Je les prierois seulement de revenir charitablement de leur injuste prévention, & de se ressouvenir, que l'Eglise, dont ils sont les Membres, a toujours eu pour les autres, des sentimens plus avantageux & plus charitables.

Je viens enfin à votre troisième *Distinction*, qui me paroît plus *Artificieusement* composée que les deux autres, & dont l'Examen demande par conséquent plus d'attention.

LE PUBLIC s'étoit soulevé contre vous pour avoir condamné *Toutes* sortes de Confessions de Foi. Vous avouez, (p. 19.) " Que c'est la seule *Objection considérable* " qu'on vous ait faite, que quelques per- " sonnes d'un *Grand Sçavoir* la regardent " comme *Insoluble*, & dont ils croient que " vous ne sauriez vous sauver que par vos " *Contradictions*. Cette Confession que vous venez de faire, est déjà très-avantageuse pour moi, & très-désavantageuse pour vous; Mais qu'importe, direz-vous, ce sont des hommes *Faillibles*. Vous avez raison, Mr. & ces Personnes, quelque *Grand* que fut leur *Sçavoir*, ne sçavoient pas que vous

vous avez un Magasin de *Distinctions*, toujours prêtes à vous secourir au besoin. " Il faut donc distinguer, dites vous, il y a des *Confessions de Foi, Déclaratoires*, & il y en a de *Definitives*. On appelle *Confession de Foi Déclaratoire*, un Recueil d'Articles dont on considère chacun, comme une simple *Déclaration* de sa Croiance, sur la Matière Traitée dans cet Article. Tous les Théologiens Protestans conviennent que les *Confessions de Foi*, Publiées par les différentes Communions Protestantes, sont de cette espèce. On appelle *Confession de Foi Définitive*, un Recueil d'Articles dont on considère chacun comme une *Définition*, un *Decret*, une *Constitution*, un *Canon*; En un mot, comme une *Règle de Foi*, à laquelle non content de se Conformer soi même, on veut obliger les autres à se Conformer. Telles sont les *Confessions de Foi* de P I E IV. les *Decrets* de Trente, la Fameuse *Constitution Unigenitus*, &c.

Après avoir ainsi expliqué les termes, vous convenez que vous avez condamné, que vous detestez même, les *Confessions de Foi Définitives*, mais vous soutenez en même tems, que vous n'avez point condamné les *Confessions de Foi Déclaratoires*. Que

n'aurois-je point à vous dire sur ce sujet ! Mais pour abréger , autant qu'il se pourra , je vous dirai d'abord , que votre conduite nous paroît Incompréhensible. Vous Publiez un Ecrit en faveur de Mr. la P. contre Mr. Gr. Votre Ecrit roule presque uniquement sur les Confessions de Foi ; Mr. Pil. les avoit condamnées toutes sans Distinction , Mr. Gr. avoit justifié les Confessions de Foi *Declaratoires* , telles que sont (*comme vous le dites*) celles de tous les Protestans ; vous combattez Monsieur Gr. de toutes vos forces , & vous venez aujourd'hui nous dire froidement , que vous n'avez condamné que les Confessions de Foi *Definitives* , telles que sont les Confessions de P. I. E. IV. les Decrets de Trente , & la Constitution *Unigenitus*. Mais à qui en voulez vous, Mr. s'il vous plaît ? Si vous n'avez dessein que de condamner les Confessions de Foi *Definitives* , telles que sont celles que vous venez d'énoncer ; outre que vous deviez du moins nous en dire un petit mot dans votre Ecrit ; ce n'étoit pas d'ailleurs la peine d'Ecrire contre Mr. Gr. : Car lui & tous les Protestans condamnent , comme vous le dites , détestent même ces Confessions , ces Decrets , & ces Constitutions Papistiques ; Mais peut être avez vous vu par hazard dans nos Confessions de Foi,

quelque chose de semblable, ou d'appro-
chant à ces Confessions, à ces Decrets, à
ces Constitutions, &c. Peut être y avez
vous vu des Canons & des Anathemes, sur
tout par rapport aux Articles *Distinctifs*, *
car c'est de ceux là dont il est question en-
tre vous & nous.) Prenez donc la peine,
si il vous plaît, de nous y faire voir, ce que
nous n'y avons pas vu jusqu'ici. Et en at-
tendant nous dirons, ou que vous avez
condamné les Confessions de Foi *Declaratoi-*
res, dont Mr. Gr. avoit pris la *Défense*
dans son Ecrit, ou que vous êtes coupable
de la même *Ignorance* que vous me reprochez,
d'une manière si peu honête, & si mal à
propos, au commencement de votre *Re-*
sponse, (p. 49.) c'est à dire, que vous
avez Ignoré, ou fait semblant d'Ignorer ce
que vous deviez prouver contre votre ad-
versaire, Mr. Gr.

“ Mais ne voudra-t-on jamais m'enten-
dre, dites vous, je n'ai nulle part con-
damné l'*Usage*, mais seulement l'*Abus*
des Confessions de Foi. N'ai-je pas dit,
pag. 19. &c. Bagatelles que tout cela.
C'est la Méthode des Auteurs à Paradoxes,

* Il est vrai que le 18. Article dit Anathème à ceux qui
osent dire qu'on peut être sauvé dans toutes les Sectes, &c.
Mais on voit aisément que cela regarde une Vérité Fon-
damentale. C'est qu'il n'y a que le Nom de Jésus par lequel
on puisse être sauvé, &c.

ou qui veulent établir des Opinions Nou-
velles & dangereuses ; Ils vont quelquefois
plus loin qu'ils ne vouloient aller , ou s'ils y
vont *Sciamment* , ils disent tantôt le pour &
tantôt le contre , & se préparent finement à
la faveur de ces bizarres *Contradictions* , des
Fauxfuites , ou des Portes de derrière pour
s'échaper en cas d'attaque , ou pour pou-
voir excuser au besoin , la *Confusion* de leurs
Idées , par la *Pureté* de leurs *Intentions*. Je
ne sai, Mr. quel a été votre dessein, mais est-
il surprenant que dans un Ecrit qui *Fait*
mille de Contradictions , on y puisse trouver
par-ci par-là , quelques Propositions qui se
détruisent l'une par l'autre ? Et dites moi
je vous prie , qui raisonne mieux de vous ou
de moi ? Vous qui dites , “ Il est vrai , j'ai
dit à la page 91. qu'il falloit Supprimer
“ toutes les Confessions de Foi , mais n'ai-
“ je pas dit à la page 19. que les diverses
“ Societez Chrétiennes peuvent faire des
“ Confessions de Foi d'un commun ac-
“ cord , &c. Donc je ne me suis pas con-
“ trredit ? Ou moi qui dis à mon tour , il
est vrai , vous avez dit à la pag. 19. que les
Societez Chrétiennes peuvent faire des Con-
fessions de Foi d'un commun accord , mais
N'AVEZ VOUS PAS DIT , à la page
91. qu'il falloit Supprimer toutes les Con-
fessions

Confessions de Foi, sans distinction ? Donc vous vous êtes contredit vous même.

Mais dites vous, page 21. "Après une Declaration si précise de mes Sentimens, dans un endroit où je traite la question exprès, l'équité ne permettoit pas à mes Lecteurs, de m'en attribuer de contraires, quand même il me feroit arrivé de me contredire, en parlant Incidemment, sur le même sujet, en quelques autres endroits. INCIDEMMENT, dites vous ! Comment avez vous eu le courage de le dire ? Mr. Gr. justifie dans sa Défense, ses Confessions de Foi Déclaratoires. Vous écrivez contre lui en faveur d'un autre qui le condamne toutes sans distinction. Vous intitulez votre Ecrit, *l'Abus des Confessions de Foi*. Et si vous n'avez pas ajouté, *Déclaratoires*, c'est, dites vous de sang froid, (p. 20.) parce que cela s'entend. Vous chicaniez M. Gr. en tout & par tout sur ce sujet-là. Vous condamnez la définition qu'il a donnée à ces Confessions de Foi, vous tâchez d'aneantir les Usages qu'il dit qu'on en peut tirer, vous en exagerez les Abus, & les Inconvénients à perte d'haleine, vous exercez votre Esprit & votre Critique sur les Textes de l'Ecriture dont il se sert pour son dessein. Et après avoir instruit le Procès contre

contre ces *Pôvres* Confessions de Foi, vous concluez enfin, sans pitié, & en stile de *Dictateur*, qu'il faut les *Supprimer* toutes. Comment donc pouvez vous nous dire que vous n'avez ainsi parlé qu'*INCIDEMMENT* sur le même sujet, en quelques endroits. Et dans quels Tribunaux, (aprenez nous ce secret,) regarde-t-on le but & la conclusion d'un Procez, ou d'un Plaidoyer comme un *INCIDENT*, comme une chose hors d'œuvre, ou qui n'entre que par accident, & en quelque sorte par hazard, dans le Procez même, ou dans le Plaidoyer.

Il est vrai que vous tachez à vous tirer d'intrigue dans la pag. 24. " J'ai dit, & j'ai repeté, qu'il falloit supprimer *Toutes* les Confessions de Foi. Quoi? Les Confessions de Foi toutes entieres? Les *Articles Communs*, aussi bien que les *Articles Distinctifs*? Les Articles qui distinguent le Protestant du Papiste? Non, mais les seuls Articles qui distinguent le Protestant du Protestant. Je ne sai, Mr. vous avez un *Dictionnaire Nouveau*, mais dans le mien, & dans celui de bien d'autres, *Supprimer toutes les Confessions de Foi*, ou, *Supprimer les Confessions de Foi toutes entieres*, ce sont deux expressions *Synonymes* & qui ne signifient qu'une même chose.

" Mais

" Mais, ne dit-on pas tous les jours d'un
 " Acte, qui parmi plusieurs Clauses justes
 " en contient une ou deux injustes, & con-
 " traire à l'Intention de cet Acte, qu'il
 " faut le *Supprimer*, c'est à dire, *Supprimer*
 " ces Clauses injustes ? C'est encore ici une
 pensée toute nouvelle, & qui survient
 après coup, mais elle est si heureuse qu'il
 feroit dommage de la laisser perdre. Il
 faut, *avez vous dit*, la mettre dans L'ER-
 RATA, j'épargnerai l'embarras & la dé-
 pense d'un *Carton*. Vous avez fort bien fait,
 Mr. de ne pas l'insérer dans le corps du Li-
 vre, où tous vos Lecteurs l'auroient aper-
 çue, & ils auroient aisément vu qu'elle est
 fautive, & que personne ne parle comme
 vous parlez. On dit d'un TEL ACTE,
 qu'il faut le *Transcrire*, le *Corriger*, en *Sup-*
primer les Clauses injustes, &c. mais on n'a
 jamais dit, qu'il faut *Supprimer Tout l'Acte*,
 ni le *Supprimer tout entier*, & par rapport
 à toutes les Clauses quelles qu'elles soient.

Mais supposez, dites vous enfin, que
 mes expressions ne soient pas justes, mes in-
 tentions du moins sont pures, & innocentes.
 J'ai Plaidé, dit-on, pour la *Suppression* de
 toutes les *Confessions de Foi*; Mais quoi
 qu'il en soit, je n'ai prétendu Plaider que
 pour la *Suppression* des *Articles Distinctifs*,

& nullement pour la Suppression des Articles qui nous sont *Communs*. Et moi, je vous dis, Mr. que vous avez prétendu Plaider pour la *Suppression* des *Uns* & des *Autres*. Et je le prouve par cet endroit même, sans chercher ailleurs. Car après avoir conclu, (pag. 91.) qu'il faut *Supprimer toutes les Confessions de Foi*, vous ajoutez d'abord une Parenthèse qui vous trahit. "[Que mon Lecteur, *dites vous*, ne s'effraie point, il n'y a rien en cela qui tende à favoriser le moins du monde les *Herétiques*. Un seul Texte clair de l'Ecriture a plus de force mille fois pour les *Convaincre*, leur *fermer la bouche*, les *condamner*, que tous les *Canons* & tous les *Anathématismes des Conciles*.] Et pouviez vous dire plus clairement, qu'il faut supprimer toutes les Confessions de Foi, même par rapport aux *Articles Fondamentaux*? Puis que vous dites ici qu'un *seul Texte clair* de l'Ecriture suffit pour convaincre les *Herétiques*, & qu'il n'y a d'*herétiques*, selon vous même, que ceux qui rejettent les *Articles Fondamentaux*: cela conclut entre gens qui s'y entendent. Car si vous aviez prétendu Plaider seulement pour la *Suppression* des *Articles Distinctifs*; pourquoi cherchez vous dans la *Clarté* des Textes de l'Ecriture,

la

la Raison & la Justice de cette Suppression ?
 Avez-vous oublié déjà , que selon vous
 même , les Textes dont on se sert pour
 prouver ces Articles , sont tous obscurs ?
 Voici donc comment vous auriez dû com-
 poser votre Parenthèse , " [Que le Lecteur
 " ne s'effraie point de ce que j'ai dit , qu'il
 " faut Supprimer toutes les Confessions de
 " Foi , car je n'exige cette Suppression qu'à
 " l'égard des Articles Distinctifs , & il n'y
 " a rien en cela qui favorise le moins du
 " monde les Heretiques , puis que je prétends
 " que les Confessions de Foi subsistent à l'égard
 " des Articles Fondamentaux , dont la rejection
 " fait elle seule les Heretiques. Mais au lieu
 " de cela , après avoir dit qu'il faut Suppri-
 " mer toutes les Confessions de Foi , vous
 " ajoutez que cette Suppression ne favorise
 " en rien les Heretiques , puis que l'Ecriture
 " suffit elle seule pour les convaincre & les
 " condamner. Vous regardez donc les Tex-
 " tes clairs de l'Ecriture , comme un remede,
 " un moyen suffisant pour nous dédomager de
 " la Suppression des Confessions de Foi , par
 " rapport même aux Articles Fondamentaux.
 " Ou si ce n'est pas là votre pensée , il faut
 " avoüer , ou que vous ne vous entendez pas
 " vous même , ou que personne ne vous en-
 " tend.

tend. Et l'un ne vaut guère mieux que l'autre. N'allez pas au reste, nous dire ici, que selon tous les Protestans, l'Ecriture suffit elle seule pour convaincre les Heretiques. J'en conviens; mais selon tous les Protestans, cela même n'empêche pas que l'Eglise n'ait droit de dresser des Confessions de Foi, pour fixer le sens des Textes qui prouvent les Articles de ces Confessions, tant les Fondamentaux ou les Communs, que les Non-Fondamentaux, ou les Distinctifs. Au lieu que vous, Mr. vous prétendez tirer ici de la Suffisance de l'Ecriture, la Non-nécessité des Confessions de Foi. Vous auriez raison, je l'avoue; si vous pouviez prouver que nous mettons nos Confessions de Foi au niveau des Ecritures, & que nous les recevons également comme des Regles de Foi. Alors vous pourriez nous dire en Latin; ce que je vais dire en François, afin que nos Peuples m'entendent, c'est qu'il ne faut pas multiplier les Etres sans nécessité; qu'en vain fait on par plusieurs moiens, ce qu'on peut faire par un seul; &c. Mais je vous ay fait voir dans ma Réponse, (p. 20) que nous mettons une très-grande difference entre l'Ecriture, & nos Confessions de Foi; que nous regardons l'Ecriture, comme la seule

Regle

que *Règle* de notre Foi, & nos Confessions de
 Foy, comme des *Declarations* de notre
 Créance, des *Mains d'Ordre*, des *Marques*
 d'*Union*, &c. Et puis que ce sont des cho-
 ses d'un Genre différent, nous avons Droit de
 soutenir qu'elles peuvent & doivent subsister
 ensemble, & de dire, que comme l'*Usage* des
 Confessions de Foi ne détruit pas la *Suffi-*
sance de l'Ecriture, la *Suffisance* de l'Ecritu-
 re ne détruit pas l'*Usage* des Confessions de
 Foi. Or il est certain que vous avez crié le
 contraire. Cela paroît par la Parenthèse
 que je refute. Cela paroît encore par un
 autre endroit. "On voit, *dites vous* (p. 78.
 " contre Mr. Gr.) on voit dans ce Texte
 l'obligation où sont les Chrétiens, d'être
 unis dans un même sens & dans un même
 avis, c'est à dire, dans la Croiance des
 Points Fondamentaux. Mais les Confes-
 sions de Foi sont-elles aussi, utiles & né-
 cessaires pour cela? Et que deviendrait en
 ce cas, ajoutez vous, le Dogme Fonda-
 mental du Protestantisme, touchant la
 Suffisance & la Perfection de l'Ecriture?
 Qu'est-ce que cela veut dire, Monsieur?
 Si ce n'est, que selon vous, la Suffisance de
 l'Ecriture détruit l'Usage des Confessions
 de Foi, & prouve qu'elles ne sont pas ne-
 cessaires pour tenir les Chrétiens unis dans
 un

un même sens, ou dans la *Croiance* des *Points Fondamentaux*? Mais si c'est là votre pensée, dites nous maintenant, pourquoi vous avoiez dans votre *Appel*, (p. 28. & ailleurs,) que les *Confessions de Foi* sont utiles, nécessaires même, pour fixer le sens des *Textes clairs* qui expriment quelque une des *vérités Fondamentales*, &c. Car dire, que les *Confessions de Foi* sont utiles, nécessaires même pour fixer le sens de ces *Textes*, n'est ce pas dire, qu'elles sont utiles, nécessaires même pour tenir les *Chrétiens unis dans un même sens*? Vous oherecherez donc quand il vous plaira, le moien de sauver cette nouvelle *Contradiction*. Pour moi, j'en fais point de meilleur, ni de plus lótable, que celui de vous *Retracter*, & de reconnoître de bonne foi, que vous vous êtes trompé. Mais il en coûteroit trop à l'amour propre, & il paroît trop clairement dans votre *Appel*, que vous n'êtes pas homme à reconnoître que vous êtes homme, sujet, comme les autres, à l'Erreur & aux Illusions. Quoi qu'il en soit, & quoi que vous puissiez dire, il est certain pourtant que vous vous êtes *Retracté* même dans ce qu'il y a d'essentiel à la *Controverse présente*, mais vous l'avez fait sans y penser, ou du moins sans vouloir le dire, & vous avez es-

peré

peré que personne ne s'en apercevrait.
 Mais en cela même vous vous trompez en-
 core, tout n'est pas *Peuple parmi nous*.
 Mais supposons que vous ne vous soiez pas
 Retractedé, il faut avoier du moins que vous
 vous êtes énoncé bien obscurément & d'une
 manière bien Enigmatique, puis que la
Multitude, mais la *Multitude Eclairée*, des
 gens d'un grand *Savoir*, (de votre *aveu*,)
 Milord Evêque de Londres, (comme il pa-
 roît par sa Lettre,) & d'autres que je ne
 nomme pas, tous en un mot, grands &
 petits, sans agir de concert, ont raisonné
 comme moi, & ont conclu de vos expressions
 & de vos Principes, que vous condamnerez
 toutes sortes de Confessions de Foi, même
 par rapport aux *Articles Fondamentaux*. C'est
 déjà sans doute un grand préjugé contre
 vous; car quelle pourroit être la cause d'u-
 ne si grande uniformité de pensées? Ici
 vous ne pouvez alléguer, ni la *passion*, ni
 l'ignorance, ni la *mauvaise foi*, tout cela
 n'est bon à dire qu'à mon égard, comme
 vous l'avez fait d'une manière fort libre, &
 fort dégagée. Qu'est-ce donc? Est-ce pré-
 jugé, Inattention, caprice, enchan-
 tement, terreur panique? &c. "Je ne sais,
 "direz vous, mais je sais bien que j'ai pré-
 "tendu ne Plaider dans l'*Abus*, &c. & que
 je

“ je ne Plaide dans l'*Appel*, que pour la
 “ *Suppression* des *Articles Distinctifs*, n'est à
 “ dire, de ceux qui distinguent le *Protestant*
 “ du *Protestant*, & non de ceux qui distin-
 “ guent le *Protestant* du *Socinien*, & du *Pa-*
 “ *piste*. A la bonne heure. Je conviens
 que presentement vous paroissez n'en vou-
 loir qu'aux *Articles Distinctifs*; & c'est pour
 cette raison principalement que je regarde
 votre second Livre, non comme un *Eclair-*
cissement & une *Justification*, mais comme
 une *Retraction* positive, quoi que tacite
 du premier.

Mais cela seul ne nous suffit pas. Il
 nous semble que vous opposant à un usage
 reçu dans toutes les Communions, vous
 deviez du moins répondre aux raisons qu'on
 allegue pour justifier cet Usage. Je vous
 avois fait voir amplement dans ma Répon-
 se, que chaque Communion avoit Droit
 de faire des Confessions de Foi pour elle
 même, qu'elle avoit aussi le Droit d'y in-
 serer ces *Articles de Doctrine* qui *Distinguent*
 le *Protestant* du *Protestant*, parce qu'elle
 les juge très-importans & très-necessaires
 pour la perfection de la Foi, & qu'elle les
 regarde comme des veritez clairement re-
 velées dans l'Ecriture; qu'elle avoit mé-
 me le Droit d'obliger ses Membres de s'y
 con-

conformer, de les signer même; ou du moins de ne les pas contredire, pour l'Ordre, la Paix, l'Edification, &c. A cela vous ne répondez rien, ou vous répondez de votre *pleine puissance*, qu'il faut Supprimer ces Articles. Voila sans doute une Methode aisée pour refuter un Auteur, & qui pourroit être soufferte, si vous aviez acquis dans nos diferentes Communions, le même Ascendant que Pythagore avoit acquis sur l'esprit de ses Disciples. Mais vos Paroles, & vos Decisions, permettez moi de le dire, ne sont pas encore des Oracles, & des Demonstrations pour nous. Il est vrai, que laissant à quartier les raisons sus-alleguées, vous nous en donnez deux de *votre crû*, pour justifier la *Suppression* que vous demandez, & vous les citez presque à chaque page, tant elles vous paroissent bonnes. La premiere, c'est que ces Articles sont *contentieux*, des *Sources de Schisme & de Faction*, &c. La seconde, c'est qu'ils sont *obscurs, douteux, indécis dans l'Ecriture*, & qu'on a eu tort par consequent de décider dans les Confessions de Foi.

A l'égard de la premiere, je pourrois vous répondre, si je voulois faire le *Pedant*, ou le *Philosophe*, " Il regne dans tout votre " Ecrit un Sophisme qu'on appelle dans

H

" l'E-

“ l'Echolle , *Fallacia Accidentis* , qui est lors
 “ que l'on tire une conclusion absolue , sim-
 “ ple , & sans restriction de ce qui n'est vrai
 “ que par accident. (*Art de Pens. 3. Part.*
Chap. 19.) En effet , si les Articles en
 question sont *contentieux* , ce n'est que par
 accident & par la faute des hommes , & par
 consequent , vous avez tort d'en conclure
 absolument qu'il les faut *Supprimer* ; com-
 me si le mauvais usage que les hommes peu-
 vent faire des meilleures choses , les rendoit
 mauvaises , & dignes d'être *Supprimées*.
 Mais je me contente de répondre ce que
 j'avois repondu , “ C'est que ce ne sont pas
 “ les Confessions de Foi qui sont la cause des
 “ divisions , mais les divisions qui ont été
 “ la cause des diverses Confessions de Foi ,
 “ & que quand même on Supprimerait ces
 “ Confessions de Foi , le *Lutherien* , ne lais-
 “ seroit pas , (*humainement parlant* ,) de
 “ demeurer *Lutherien* , & le *Calviniste* , *Cal-*
 “ *viniste*. Mais à cela non plus vous ne ré-
 pondez rien. J'ajoutai pour plus grand
 “ éclaircissement ; “ Ce ne sont pas les Con-
 “ fessions de Foi qui les divisent , c'est là
 “ votre Erreur , ce sont les divers sens
 “ qu'ils donnent à l'Ecriture. A ceci , je
 l'avoué , vous répondez. Mais comment ?
 “ Pardonnez moi , Mr. dites vous , ce ne
 “ sont

" sont pas les divers sens qu'ils donnent à
 " l'Ecriture, qui les divisent, c'est l'*opinion*
 " de *nécessité* qu'ils attachent à ces divers
 " sens, (p. 62.) Mais est-ce répondre ?
 Ou plutôt, n'est-ce pas dire vous même en
 d'autres termes les mêmes choses que moi,
 & par conséquent, confirmer ce que j'avois
 dit. Car d'où vient cette *opinion* respecti-
 ve de *nécessité*, que de l'*opinion* même, ou
 pour mieux dire, de la persuasion où ils
 sont, que ces Articles sont Conformes aux
 sens qu'ils donnent *respectivement* à l'Ecri-
 ture.

La seconde raison que vous alleguez si
 souvent pour la *Suppression* de ces Articles,
 c'est qu'ils sont *Obscurs*, *Douteux*, *Indécis*
 dans l'Ecriture, &c. Mais c'est encore un
 Sophisme qu'Aristote (pourrois-je vous di-
 re gravement) appelle, *Pétition de Principe*,
 mais pour parler plus humainement, je
 vous dirai que c'est *supposer pour vrai ce qui*
est en question. Vous supposez en effet par
 tout, que ces Articles *Distinctifs* sont lais-
 sez *Indécis* dans l'Ecriture. Mais vous n'i-
 gnorez pas que nous en jugeons autrement
 que vous, & que même nous avons mis en
 Marge dans nôtre Confession de Foi, les
 Textes qui les décident & qui les prouvent.
 Pourquoi donc trouvez vous mauvais qu'on

les ait inferé ces Articles dans les Confessions de Foi ? Pourquoi les regardez vous comme des Articles *Non nécessaires* ? Pourquoi voulez vous qu'on en déclare la *Non-nécessité* par des *Actes Synodaux*, comme fit, dites vous, le Synode de Charenton, (*non pas en 1644. comme vous dites, mais*) en 1631 ? Quoi, Mr. vous, qui par je ne sai quel caprice, regardez tout ce qui est dans l'Ecriture, sans distinction, comme *Fondamental*, vous voulez que je regarde comme des choses *Non-nécessaires*, des veritez que je croi être *Importantes*, & clairement *Révélées* dans l'Ecriture ! Raiez donc de vôtre *Abus*, &c. ce Paragraphe entier.

“ Toutes les veritez Révélées dans l'Ecriture
 “ sont *Fondamentales* & nécessaires à croire,
 “ re, à tout Chrétien, qui est interieurement convaincu qu'elles y sont Révélées,
 “ par cette raison, que lors que Dieu a
 “ parlé, & qu'on est convaincu qu'il a parlé;
 “ il n'est pas libre de croire, ou de ne croire pas. pag. 62.

Raiez en même tems ce que vous venez de dire (pour prévenir vos Lecteurs,) au sujet du Synode de Charenton. Je soubſcorie fort que vous n'avez jamais lû l'Acte dont vous parlez. Il porte en substance, *Que les Fideles de la Communion d'Ausbourg*

convenaient avec nous, dans les Points Fondamentaux, & qu'il n'y a dans leur Culte ni Idolatrie, ni Superstition. Est-ce là déclarer la Non-nécessité des Articles Controversés? Quoi qu'un Dogme ne soit pas Fondamental, ne peut-il pas être Important & nécessaire? L'Acte ajoute, Que les Fideles de ladite Confession, qui avec un Esprit de Charité, se rangent à nos Assemblées, & desirent de Communier avec nous, pourront sans faire Abjuration, être reçus à la Sainte Table. Déjà ce terme d'Abjuration suppose que nous regardons leur Créance comme une Erreur; Mais pour vous faire voir que nous regardons nôtre Créance, contraire à la leur, comme une Verité nécessaire à croire, c'est que l'Acte ajoute, que lesdits Fideles pourront Contracter Mariage avec les Fideles de nôtre Communion, & presenter en qualité de Parreins, des Enfans au Batême, en promettant au Consistoire. N. B. qu'ils ne les solliciteront jamais à contrevenir, soit directement, soit indirectement à la Doctrine creüe & Professée en nos Eglises, mais se contenteront de les Instruire dans les choses desquelles nous convenons tous.

Au reste, comme vous vous couvrez par tout de l'Authorité de Mrs. Turretin & Werensels, & qu'un Lecteur, qui ne peut

consulter les Sources, pourroit bien peut
 être s'imaginer que vous ne faites que sui-
 vre leurs Veuës dans la *Suppression* que vous
 demandez, il est important de l'informer
 que ces *Grands Hommes*, ont fait, il est
 vrai, divers efforts pour procurer la Paix
 entre les Protestans des diferentes Commu-
 nions; Mais se sont-ils jamais avisez de de-
 mander, pour réüssir dans ce louable &
 pieux dessein, qu'on *Supprimât*, ni les Con-
 fessions de Foi en general, ni les Articles
Distinctifs en particulier? NON, NON,
 Mr. ils laissent cette entreprise à une Main
 plus hardie, quoi que moins autorisée, que
 la leur. Et Mr. Werensfels s'exprime mé-
 me dans ses *Considerations Generales*, d'une
 maniere qui détruit à plein vos chimeri-
 ques prétentions. Car après avoir fait con-
 sister la Réunion des Protestans à *Supporter*
 ceux qui, à leur avis, sont dans des Senti-
 mens Erronez, il ajoute, comme par une
 espece de *Caveat*. " Mais il ne faut pas
 " étendre l'Union jusques à approuver ces
 " Erreurs, & elle ne doit pas même empê-
 " cher que celui qui croit que les autres
 " sont dans l'Erreur, n'ait le droit d'établir
 " la verité, & de *refuter* ce qui y est con-
 " traire, lors que la Gloire de Dieu, &
 " l'*Edification* le demandent, &c. Et si

cet

peut et Habile Theologien, tout *Pacifique* qu'il
est, ne veut pas qu'on Supprime ces Veri-
tez *Distinctives*, dans les Chaires, pour-
roit-il vouloir, sans se contredire, qu'on
les *Supprimât* dans les Confessions de Foi?

Mais quel mal, après tout, diront ici
certains Esprits qui n'y regardent pas de
trop près, quel mal y auroit-il d'accorder
à Mr. Darette, ce qu'il demande? Ne de-
vroit-on pas sacrifier deux ou trois Articles,
Non nécessaires, au bien de la Paix? Je ré-
ponds succinctement, que la demande est
injuste, téméraire en elle même, & sujet-
te à divers inconveniens, si elle étoit ac-
cordée. Voici mes raisons dans l'ordre
qu'elle se présentent à mon Esprit. 1^o. Pour
faire ce *Retranchement*, il faudroit bien
connoître la Nature, les Caractères, le
Nombre des Points Fondamentaux, & les
Bornes qui les separent de ceux qui ne le
sont pas. Et nos Theologiens savent bien
que ce n'est pas une affaire aussi facile à
décider qu'on le pense ordinairement. Ils
conviennent tous, à la verité, qu'il y a des
Articles Fondamentaux, tels sont le Myste-
re de la Trinité, l'Incarnation du Verbe
Eternel, &c. Mais à l'égard des Articles
qui les *divisent*, (& dont nous parlons,) les
Luthériens, & d'autres, vous diront,
par

par Exemple, que le *Particularisme* au sujet de la Grace & de la Mort de Christ, est un *Monstre*, & une *Hérésie*. Il faudroit donc avant que de faire ce Retranchement, convenir sur l'*Article Préliminaire* des Points Fondamentaux. Et je vous en donne pour bien long-tems.

2°. Il ne s'agit pas seulement de deux ou trois Articles, (comme vous le dites à présent) il s'agit de 12 ou 15 pour le moins & parmi ceux-là on ne peut disconvenir qu'il n'y en ait d'*Importans* & de *Necessaires*. Tels sont, par Exemple, les Dogmes de la Justification par la Foi, de l'Election Gratuïte, &c. Dogmes clairement révélés dans l'Ecriture, par conséquent, Fondamentaux ou nécessaires à croire, selon vous même. Je ne parle pas au reste de l'Explication qu'on donne à ces Dogmes, je parle des Dogmes même. Qu'on les Explique comme on voudra, il est toujours certain que l'Ecriture nous représente la Foi comme un moyen de Justification & de Salut, & la Miséricorde de Dieu comme le Principe & le Motif de l'Election des hommes. Vous ne pouvez donc pas vouloir qu'on retranche ces Articles des Confessions de Foi. D'ailleurs, cela même ne gueriroit pas les maux que vous voudriez

guerir

gue
sez
l'Ec
liste
Die
vou
ren
faut
dev
me
pon
3
fessi
plus
la P
taux
de n
tern
à l'E
d'An
Idio
de T
Hyp
tiel,
ban
mais
s'il
parc
qu'o

guerir, ôtez les Confessions de Foi, laissez nous seulement la liberté d'expliquer l'Ecriture, les Disputes, les Divisions subsisteront éternellement, & ni le *Loix* de Dieu, ni les *Reglemens* des hommes, dont vous parlez, (p. 58.) après Mr. Werenfels, n'en sauroient arrêter le cours. Il faut ici regarder les hommes, non tels qu'ils devroient être, mais tels qu'ils sont, comme je vous l'avois représenté dans ma Réponse, page 49.

3°. Si une fois on a retranché des Confessions de Foi les Articles *Distinctifs*, à plus forte raison, en faudra-t-il retrancher la Principale Partie des Articles *Fondamentaux*; car ils sont, (comme vous le dites de nos Sermons,) *tout tissus de termes d'Art*, termes *Inintelligibles*, dit Mr. Pil. Inconnus à l'Ecriture, & qui ne sont que des *Toiles d'Araignée* pour attraper les Simples & les Idiots. Il faudra donc que tous ces termes, de *Trinité*, de *Essence*, de *Personne*, de *Union Hypostatique*, ou *Personnelle*, de *Consubstantiel*, de *Generation*, de *Procession*, &c. soient bannis, non seulement de nos Chaires, mais de toutes nos Confessions de Foi. Car s'il en faut bannir les Articles *Distinctifs*, parce que l'Ecriture, dites vous, n'en parle qu'obscurément, à plus forte raison en

faudra-t-il bannir ces Articles Fondamentaux, *tissus de termes d'Art*, parce que l'Ecriture n'en parle point.

4°. Si une fois on a nettoié les Confessions de Foi de ces *termes d'Art*, les Confessions de Foi *Particulieres* deviennent inutiles par consequent. Il n'en faut point d'autre, dira-t-on, que le Simbole des Apôtres, c'est une Confession de Foi qui, selon vous, renferme tous les Articles *Fondamentaux*, qui est *Commune* à toutes les Communions Protestantes, & qui est de plus, toute composée de *termes* de l'Ecriture. C'étoit bien là votre pensée dans l'*Abus*. On s'en est plaint, mais malgré ces plaintes, que vous feignez de ne pas entendre, vous faites toujours chemin, & comme si de rien n'étoit, vous revenez dans l'*Appel*, à vos premières Idées. "C'est, (p. 31. parlant du Simbole,) c'est un Formulaire Venerable, "Primitif, qui renferme tous les Principes de la Doctrine de Christ, c'est un Test, "un Critere de Religion jugé suffisant par "toutes les Communions Chrétiennes, pour "admettre les *Domestiques de la Foi*, & "pour exclurre les *Etrangers & les Ennemis*. Supposons pour un moment que cela soit, nous n'avons donc plus besoin, dira-t-on, de Confessions de Foi *Particulieres*, car en bonne

bonne Philosophie, *Il ne faut pas Multiplier les Etres sans nécessité ?*

5°. Mais tant s'en faut que toutes les Communions aient jugé le Simbole *Suffisant* pour exclure les Heretiques, qu'aucune ne la jugé *tel*. Il l'étoit, il est vrai, contre les Heretiques des Premiers Siecles; mais dès qu'il s'éleva de *Nouveaux* Heretiques, les Conciles firent aussi de *Nouvelles* Confessions de Foi, & y ajoûterent, contre ces divers Heretiques, divers Articles dont le Simbole n'avoit fait aucune mention. Mais comme ces Articles, *de même que les nôtres*, sont tissus des termes d'Art, que l'Ecriture, *la seule Regle de notre Foi*, n'a point énoncé, il faut, *diront les autres*, s'en tenir à l'Ecriture; & n'admettre que l'Ecriture pour toute Confession de Foi. *La BIBLE, la BIBLE*, dit aussi le Fameux Chillingworth, le NOUVEAU TESTAMENT. *Voilà*, dit Mr. le Clerc, *Ma Confession de Foi*. Il semble aussi que vous étiez dans le même Esprit, lors que développant dans *l'Abus*, cette Proposition, *Jesus est le Fils de Dieu*, vous ne l'expliquez que par d'autres Propositions toutes tirées de l'Ecriture.

6°. Enfin, si l'Ecriture devient *notre Unique* Confession de Foi, il faudra s'en

tenir au *Sens* , ou aux *Termes* de l'Ecriture. S'il faut s'en tenir au *Sens* , les Heretiques ont donc bien tort de se tant récrier contre nos *Termes d'Art* , puis que nous ne nous en servons que pour exprimer plus commodement , & par un seul mot , le *Sens* même de l'Ecriture. D'ailleurs , on tombera par là dans l'Inconvenient que vous voulez éviter , & qui vous *Choque* si fort. Car alors chacun expliquera l'Ecriture à sa fantaisie , & les *divers sens* qu'on lui donnera , (s'il n'y a point de Confessions de Foi *Particulières* ,) seront des sources perpetuelles de Disputes , de Division , &c. non seulement entre les Communions différentes en general , mais même entre les Membres d'une même Communion en particulier. S'il faut s'en tenir aux *Termes* mêmes de l'Ecriture , il faudra donc admettre dans nos Chaires & à nôtre Communion les Hérétiques qui admettent l'Ecriture pour la *Regle* de leur Foi. Ou qu'on me dise comment on peut refuser de les y admettre ? Supposons pour un moment que vous fussiez revêtu du Caractere Episcopal , un Etudiant, *Arien* dans le fonds du cœur , ou à découvert , (car c'est ici la même chose ,) se presente à vous pour recevoir les Ordres Sacrez , comment vous y prendrez-vous pour

pour
pose
sus C
te ,
ajout
C'est
lui av
(p. 6
graph
nable
riez-
Fils
Pere
trouv
tion
qu'il
de l'
pliqu
pas
Sens
pes ,
" me
" éta
" ne
" la
" m
" ve
" ré
" M

pour l'Examiner ? Vous lui ferez , je suppose , cette question , Croiez-vous que *Jesus Christ soit le Fils de Dieu* ? Oûi , sans doute , vous répondra-t-il. Mais quel est , ajouterez-vous , le sens de cette *Proposition* ? C'est le même , vous dira-t-il , que vous lui avez donné vous même dans l'*Abus* , &c. (p. 65.) & il vous recitera tout le Paragraphe. Après cela que pouvez vous raisonnablement demander de lui ? Lui demanderiez-vous , s'il croit que *Jesus Christ soit le Fils de Dieu Coëternel , & Coëssentiel* au Pere ? Il vous répondra qu'il n'a point trouvé ces *Mots* dans votre propre Explication , qu'au reste il ne les entend pas , & qu'il s'en tient , comme vous , aux *Termes* de l'Ecriture qu'il entend fort bien. Répliqueriez-vous que l'Evangile ne consiste pas dans le *Son* des paroles , mais dans le *Sens* ? Il vous répondra , *selon vos Principes* , “ Que le sens qu'on donne ordinairement aux Textes de l'Ecriture , leur “ étant donné par des hommes *Faillibles* , il “ ne se croit pas obligé de le recevoir par “ la crainte de recevoir une Erreur ; à “ moins que le Saint Esprit ne leur eut ré- “ velé le sens précis du Texte , & que cette “ révélation ne lui fût bien attestée par des “ Miracles certains & indubitables , (*Abus* “ p. 14.

“ p. 14.) Qu’ainsi le plus sur c’est d’expliquer l’Ecriture, par l’Ecriture; que d’ailleurs, *les Textes sont si clairs, qu’il n’est pas même besoin de les expliquer*, (p. 13.) Et s’il en est besoin, où pourrions nous, s’écriera-t-il avec vous même, où pourrions-nous trouver des termes plus PROPRES, & plus clairs que ceux que le Saint Esprit a emploiez? (Appel p. 54.)

J’avoüe, Mr. que j’ignore quelle Replique vous pourriez lui faire, & quelle raison vous pourriez avoir pour refuser de l’admettre à la Communion, & aux Ordres Ecclesiastiques, & par consequent vous pouvez voir ici, sans aller plus loin, que j’avois raison, quand j’ai dit que Mr. Pil. raisonne SUR CE SUJET, plus consequemment que vous. Car s’il faut Supprimer Toutes les Confessions de Foi, (comme c’étoit alors votre Thèse, certainement) & s’en tenir aux termes du Simbole ou de l’Ecriture, on est obligé, (comme le prétend Mr. Pil.) de recevoir à la Communion Religieuse, les Sociniens, les Ariens, & généralement tous les Hérétiques qui reçoivent le Simbole ou l’Ecriture pour la Regle de leur Foi.

Par là vous voyez en particulier, que si l’on rétranchoit des Confessions de Foi, les

Ar-

Articles *Distinctifs*, selon vos desirs, il faudroit de plus (comme je viens de le faire voir de degré en degré,) Supprimer les Confessions de Foi *toutes entieres*, & s'en tenir précisément aux termes de l'Ecriture, que les Heretiques reçoivent aussi bien que nous. Principes abominables! Et qui *tendent visiblement*, (comme la très-bien dit Milord Evêque dans sa Lettre,) *a introduire l'Irreligion & le desordre dans l'Eglise.*

Je viens, enfin à vôtre Replique. Mais comme elle ne contient, peu s'en faut, que de pures *Personalitez*, je serai fort court.

§ P. 49. Il regne, dites vous, dans tout cet Ecrit, un *Sophisme qu'on appelle dans l'Ecole, Ignoratio Elenchi*, c'est à dire, l'ignorance vraie ou affectée, de ce que l'on doit prouver contre son Adversaire: **IGNORANCE VRAIE ou AFFECTE'E.** Cette *Alternative*, je l'avoue, est choquante, elle est même *doublement* choquante. Mais il ne faut pas être si *Pointilleux* avec les gens qui ont perdu leur Procez, ils sont en possession de dire des injures à leurs *Juges*, & à leurs *Parties*. Cependant, il n'est jamais permis d'offenser la Verité. *J'ai ignoré*, dites vous, *ce que j'avois à prouver contre mon Adversaire!* Mais esperez vous bien qu'on vous en croira? Ici donc, pour vous imiter une fois,

fois, je demande toute l'attention de mon Lecteur.

Dès la première page de votre *Abus*, &c. Vous dites, *il faut d'abord bien établir la QUESTION.* Pour l'établir, vous posez quatre Principes, Je les raporte dans la pag. 10. de mon *Ecrit*. Je les Examine l'un après l'autre, parce que c'est, comme je le dis, (pag. 11,) le *Capital de la Controverse*, ou comme vous le dites vous même, *l'Etablissement de la Question.* De ces quatre Principes, j'en accorde trois, (étant bien entendus.) le quatrième (appelez le *Principe, Conséquence, Proposition*, peu importe.) Le voici. *Toutes les Communions Protestantes renonçant en apparence à ce rare Privilege d'Infaillibilité, ne laissent pas d'en jouir en effet, en faisant des Confessions de Foi, dont elles exigent la Croiance & la Signature, sous peine d'Excommunication.* Et vous regardez, (immédiatement après,) cette conduite comme une *Usurpation*, de l'*Authorité* de Jesus Christ, comme une *Tyrannie*, comme un *Antichristianisme*, &c. C'est à ce Principe que je m'arrête; je l'examine dans chacune de ses Parties; j'emploie les deux tiers de ma Réponse pour le moins, à Refuter ce Principe; où les conséquences que vous en tirez, & vous osez dire que

j'ai

j'ai
à pr
mar
& j'
là de
M
justi
rieu
raison
de l'
de la
mens
que
niere
visib
paife
moi
Scarv
jama
vous
Pour
justic
de M
Relig
muni
seque
les ay
je les
(pag

J'ai ignoré ou affecté d'ignorer, ce que j'avois à prouver contre vous ? En verité, Mr. ces manieres de *Repliquer* ne sont point *Loiales*; & j'espere que le Public nous rendra Justice là dessus à vous & à moi.

Mais comment vous y prenez vous pour justifier une *Accusation* si grave & si injurieuse ? C'est, dites vous, qu'il m'a pû de raisonner ainsi avec la *Multitude*. L'*Autheur de l'Abus* a justifié quelques expressions de Mr. de la Pit. donc il a Epousé TOUS ses *Sentimens*. Donc, Donc, Donc, &c. J'avouë que si la *Multitude* a raisoné de cette maniere, c'est une Sote. Mais vous l'outragez visiblement, & ce n'est pas le moien de l'apaiser. En un mot, elle a raisoné comme moi, comme des Personnes d'un *Grand Sçavoir*, &c. Mais ni elle ni moi n'avons jamais fait ce raisonnement ridicule qu'il vous plaît de nous attribüer de pure grace, Pour moi en particulier, je vous ay rendu justice, je vous ay expressement distingué de Mr Pil. & par rapport à la *Communion Religieuse*, & par rapport au droit d'*Excommunication*; & si je vous ay attribüé les *Consequences* dont vous parlez dans la fuite, je les ay tirées, s'il vous plaît, d'ailleurs. Mais je les desavoue ces *Consequences*, dites vous, (pag. 51.) Je veux le croire presentement,

K

puis

puis que vous le dites , mais cela n'empêche pas que je n'aie eu droit , & que je ne l'aie encore , de soutenir qu'elles se déduisent de vos Principes. Mais *nos Principes* , (ajoutez vous , (p. 52.) *sont les mêmes , les miens sont les vôtres , & les vôtres sont les miens ; vous êtes donc responsable de ces Conséquences aussi bien que moi.* Cette conclusion , seroit vraie , Mr. si je les avois déduites des trois Principes que vous venez de rapporter fidèlement , & qui nous sont *Communs*. Mais malheureusement pour vous , je les deduis , ou du quatrième Principe que j'ai réfuté (& dont *Prudemment* vous ne dites pas un seul mot ,) ou d'autres Principes qu'il seroit trop long , & même inutile de transcrire ici. En vérité , Mr. permettez moi de le dire encore une fois , ces manieres ne sont point *Loiales* , & vous vous exposez bien mal à propos au ressentiment du Public ; croiez vous bien qu'il soit , ou assez debonnaire pour souffrir que vous lui fassiez de si grossieres illusions , ou assez sot pour être content , parce qu'il verra des *Consones* & des *Voyelles* cousues au hazard dans votre *Replique* ?

§ Vous aggravez (p. 81.) l'accusation dont vous m'avez noirci dès le commencement. *Ne dissimulons pas plus long-tems,*
(avois-

(avois-je dit, après avoir donné le tems à mes Lecteurs d'envisager vos Contradictions.) J'ai très-bien vu votre pensée, vous pensez, & vous vous expliquez dans la SUITE très-clairement. Mais il vous plaît de vous arrêter là, & de Supprimer cette suite, pour avoir lieu de me dire facétieusement de grossières injures. J'aurois honte de les rapporter, & j'espère que si vous êtes revenu à votre sang froid, vous en aurez quelque espece de confusion. Quoi qu'il en soit, tout ce grand bruit n'est bon qu'à étourdir les simples, & je le dissipe par un seul mot. C'est que c'est vous seul qui usez ici d'une *Disimulation*, ou d'une *Reffence Indigne*, &c. Vous n'aviez qu'à rapporter cette Suite, & j'étois justifié malgré vous dans l'esprit de de vos Lecteurs. La voici. Vous pensez, (avois-je dit, non pas à la page Penultième, comme vous le dites plaisamment, mais dès le commencement ou à la page 16,) vous pensez que nos faiseurs de Confessions de Foi prétendent lier la Conscience de ceux pour qui ils les dressent, & qu'ils leur ôtent la liberté de croire autrement, sous peine d'être retranchés du Corps de Jesus Christ, &c. Voilà, Mr. la raison pour laquelle vous aviez dit dans le quatrième Principe, que c'est s'attribuer l'Infaillibilité, que de faire des Con-

feſſions de Foi dont on exige la Croiance & la Signature ſous peine d'Excommunication, c'eſt à dire ſelon vous, ſous peine de damnation. C'eſt cette raiſon que j'ai combatue principalement, parce que c'eſt là la grande raiſon qu'alleguent ceux qui voudroient Supprimer toutes ſortes de Confeſſions de Foi. Je vous ay Défié d'abord, à la face du Public, de produire un ſeul de nos Auteurs qui fût dans les Sentimens que vous nous Imputez ; vous avez bien ſenti que vous vous étiez jetté dans un borbier d'où il n'eſt pas aisé de ſortir. Vous ne perdez pourtant pas courage. Vous faites en eſprit le tour des Eſpaces Imaginaires, cherchant des Auteurs, & n'en trouvant point, vous revenez tranquillement à vous, & vous vous citez gravément vous même ; Hé, Mr. (dites vous p. 57.) qu'eſt-il beſoin d'autoritez, pour prouver un Fait de cette nature ? Ne vous l'ai-je pas dit ? Et cela vous devoit ſuffire ; peut-on diſconvenir, &c. c'eſt à dire, que vous raportez 12 ou 13 lignes de votre premier Ecrit, qui renferment précieſement ce que vous aviez avancé fauſſement de votre chef, & dont j'avois fait voir la fauſſeté d'une manière Démonſtrative. Mais il ne vous a pas plu d'y Repliquer une Panſe d'A, dans tout votre Appel.

A l'égard de la seconde Imputation, (qui porte que l'Eglise Exclud du Salut ceux qui refusent de croire les Articles Distinctifs des Confessions de Foi.) vous acceptez le Doffi, & vous m'opposez Mr. Werensels, qui ne parle nommement ni d'Autheurs Protestans, ni de Communions Protestantes, mais qui dit seulement en termes généraux & conditionels, s'il se trouve encore des Protestans, qui n'aient pas honte d'Exclure du nombre des Membres de Jesus Christ ceux qui Errent à l'égard des Points Controversez, &c. Et fier de cette rare & précieuse découverte, Voilà, dites vous, un de nos Autheurs qui s'est expliqué comme moi. J'en pourrois peut être trouver cent. Je vous donne du tems, Mr. pour les chercher. En attendant, je vous dirai que cet habile Theologien ne dit rien là que je ne puisse dire moi-même. Mais qu'est-ce que cela prouve? C'est tout au plus qu'il y a, ou peut y avoir, des fous dans toutes les Communions; & sont-ce là les Autheurs que je vous demande?

Après cela, parlons sans nous échauffer. Je vous avois reproché dans ma Réponse qu'il ne vous séioit guere bien d'avoir noirci les Reformateurs & les Reformez, par les noms les plus odieux, & de les avoir
traité

traité sans façon d'Antechrists, &c. sur de
Fausſes Imputations. J'avois même osé ef-
 perer, que vous donneriez gloire à la véri-
 té, & que vous feriez ſatisfaction au Public,
 à nous, & à vous même, &c. Mais vrai-
 ment oui, vous avez demeuré, vous de-
 meurez encore, *Sourd & Muet*; Et d'où
 peut venir ce ſilence? Comment pouvez
 vous vous taire, ſans marquer que vous
 perſeverez obſtinément dans votre *Erreur*,
 mais une *Erreur* atroce, qui ſletrit tout
 le Corps de la Reformation? Et ſi vous
 avez pû vous reſoudre à *demandeur pardon à*
Dieu pour avoir outragé l'Egliſe Anglica-
 ne en particulier, n'étoit-il pas bien plus
 juſte & plus Edifiant de vous *humilier* da-
 vantage pour avoir outragé toutes les Eglis-
 ſes Reformées en general?

Avant que de paſſer à d'autres Accuſa-
 tions dont vous me chargez, permettez
 moi de réléver ici un endroit de votre Ecrit
 qui a ſcandalisé bien des gens. Après avoir
 dit, " qu'il faut prémunir les Enſans Pro-
 " teſtans, contre les HERESIES du Pa-
 " piſme qui *renverſent* les Articles du Sim-
 " bole, vous avoüez que vous ne leur par-
 " lez pas *des Sens de Figure*, ou de *Realité*,
 " comme de Doctrines Eſſentielles à la Re-
 " ligion, (p. 67.) Voilà ſans doute un

aveu

aveu
 Mini
 la Re
 Here
 reur
 Erreu
 des,
 mot,
 ſubſta
 dorati
 tiques
 vang
 par to
 le ne
 lors q
 ſ'en fi
 de Re
 enten
 ment
 vous
 auque
 nous
 pas au
 therie
 piſtiq
 rente
 Je
 ajout
 ne leu

aveu bien franc, mais bien indigne d'un Ministre Réformé. Quoi, Mr. est-ce que la *Realité* Papistique n'est pas, sinon une Heresie, du moins une Erreur, une Erreur même accompagnée de tant d'autres Erreurs, & de tant de Pratiques si absurdes, & si Capitales; une Erreur, en un mot, qui a produit le Monstre de la *Transubstantiation*, le *Sacrifice* de la Messe, l'*Adoration* du Sacrement? &c. Erreurs, Pratiques, si clairement condamnées dans l'Evangile, & regardées avec tant d'horreur par tous les vrais Protestans. Quel scandale ne donnez vous donc pas à nos Peuples, lors qu'ils voient que vous confondez, peu s'en faut, le *Sens de Figure*, avec le *Sens de Realité*? Et ne diroit-on pas, à vous entendre parler de l'un & de l'autre si *Mollement* & d'une maniere si indifferente, que vous êtes prêt à jouer à *Croix*, ou à *Pile*, auquel des deux il s'en faut tenir? Dieu nous garde d'un tel Catechiste. N'allez pas au reste nous mettre ici la *Realité* Lutherienne en Parallele, avec la *Realité* Papistique, ce sont deux Erreurs bien différentes, on l'a fait voir mille & mille fois.

Je ne leur inspire pas, (à mes Neophytes) ajoutez vous avec un Air Mocqueur. *Je ne leur inspire pas un GRAND ZELE pour*
leur

leur Société par opposition aux autres Sociétés
Chrétiennes. C'est un autre aveu que je croi
très-sincere, mais comment l'accordez
vous avec cet aveu *Politique* que vous fai-
tes, (p. 8.) que vous aimez l'Eglise à la-
quelle vous vous êtes réuni ? Et sur tout,
avec celui que vous faites, (p. 44.) que
vous préférez l'*Uniformité Anglicane* à
tout autre Ordre reçu dans les autres Egli-
ses Protestantes, & que vôtre pratique
s'accorde à cet égard, avec vos Senti-
mens. Vous y aviserez.

Vous m'accusez (p. 69.) de ne vous avoir
pas bien entendu, lors que vous parlez du
Remede à la corruption generale des Chrê-
tiens. *Reponse.* 1°. Je ne suis pas le seul qui se
fera mépris. La plupart de vos Lecteurs,
(Milord Evêque en particulier,) ont jugé
d'ici & d'ailleurs, que vos Principes ten-
dent visiblement à rendre inutile la *Predica-
tion de la Parole de Dieu*. Et ses Commissai-
res voiant bien que vos expressions, & vos
raisonemens, tendoient là, se sont crûs
obligez de vous dicter cet aveu, ou cette
Retractation Tacite, dans l'Acte, &c. (&
que vous avez Supprimé, je ne sai pour-
quoi, dans l'Histoire que vous en avez fait,
Appel p. 39.) Je reconnois, vous font-ils
dire, non seulement l'*Utilité*, mais la *nécessi-*

té de la Predication de la Parole de Dieu, &c.
 Il se pourroit même très-bien, que cet aveu
 cache quelque Equivoque ou quelque *Sous-*
entendu de vôtre Part ; car des Persones
 dignes de foi, assurent de vous avoir oui
 dire, que la Predication étoit necessaire,
 non pour l'*Instruction*, mais pour l'*Exhort-*
tation seulement. 2°. S'il y a de la méprise,
 vous y avez donné lieu vous même, par
 le tour extraordinaire & hardi, dont vous
 vous servez dans cette occasion. Vous de-
 mandez quand est-ce qu'on remediera à la
 corruption qui regne parmi les Chrêtiens ?
 " Quand les Chrêtiens, *répondez vous froi-*
dement, croiront à l'Evangile. (Comme
 " *si nous étions tous des Infideles ou des Payens.*)
 " Quand au lieu de s'assembler plusieurs
 " Maîtres, ils n'écouteront que Jesus Christ
 " seul. (Comme s'il étoit incompatible & def-
 " *fendu* d'écouter Jesus Christ, & en même
 " *tems* ceux qui parlent en son nom.) Quand
 " les Pasteurs, au lieu de leurs gloses tou-
 " tes tiffuës de *Termes d'Art*, & souvent
 " *Inintelligibles*, donneront à leurs Peuples,
 " la *Pure* parole de Dieu. Qu'entendez vous
 par là, Mr. ? Voulez vous qu'on n'expli-
 que l'Ecriture que dans les purs termes de
 l'Ecriture ? A ce compte, la Predication
 devient, ce me semble, assez inutile, non
 L feu-

seulement pour l'Instruction, mais même pour l'Exhortation : Chacun pourra très-bien, avec plus de loisir, & peut être, avec plus de fruit, lire l'Ecriture chez soi. Voulez vous qu'on explique l'Ecriture conformément au pur sens de l'Ecriture ? Qu'est-ce donc, que font selon vous, nos Predicateurs ? Sont-ils tous dévoiez de la Foi ? Je veux croire que vous n'avez pas cette pensée ; pourquoi donc les raillez-vous si mal à propos, & d'une manière qui vous rend suspect, sur ces termes d'Art, que l'Eglise a consacré pour exprimer plus facilement le sens même de l'Ecriture, & que les seuls Heretiques condamnent & Turlupinent ? Comment voulez vous qu'on Prêche, du moins pour l'Instruction, sans se servir des termes de Trinité, d'Essence de Personne, de Generation du Fils, de Procession du Saint Esprit ? Donnez nous donc au plutôt vos Instructions sur la manière de bien Prêcher, vous rendrez un grand service au Public & à nous. " Quand les Pasteurs, dites vous enfin, au lieu de " recommander aux Peuples des Explica- " tions *faillibles* des Loix de Jesus Christ, " leur recommanderont ces Loix même, & " les renvoieront au Code Divin, &c. Est-ce donc qu'il n'est pas permis aux Predica-
teurs

teurs de recommander leurs Explications, quoi que faillibles, & d'assurer qu'elles sont conformes à la Parole de Dieu? Ou bien est-ce qu'ils ne renvoient pas les Peuples à ce Code, ou à cette Regle, afin qu'ils examinent par eux même, s'il est ainsi? Qu'est-ce donc après tout, qu'on peut conclure d'un *Jargon* si misterieux & si choquant, que ce que j'en ai conclu moi-même? Mais il ne vous a pas plu de rapporter ma conclusion toute entiere, parce que vos Lecteurs auroient pû voir aisement qu'elle est assez juste, & vous avez mieux aimé la *Hacher* par morceaux, afin d'en tirer, quoi que sans raison, quelque petit avantage contre moi, dans l'Article que je refute.

§ Pour me combattre avec plus de succes sur le sujet des Points Fondamentaux, vous raportez fort au long, (p. 71. &c.) ce que vous aviez dit dans l'*Abus*, & ce que j'en avois refuté dans ma *Réponse*, & vous ne manquez pas, selon vôtre loüable coûtume, d'avancer que, selon moi, *il n'y a point d'Articles Fondamentaux pour tous les Chrétiens*; comme si je devois répondre des conséquences que je tire de vos Principes, pour vous faire voir que vous raisonnez très-mal, & que vos Principes sont très-mal liez.

Mais n'importe, malgré vos petites finesſes, je perſiſte à croire qu'il y a là dedans du Galimathias, ou même de la Contradiction. Et comme toute ma difficulté ſur ce ſujet, " ne " roule, (dites vous p. 86.) que ſur la mi- " ſerable Equivoque de Points Fondamen- " taux pour Tous les Chrétiens, & de Points " Fondamentaux pour quelques Chrétiens " ſeulement, je ſoutiens à mon tour que vôtre Solution ne roule que ſur la miſerable Equivoque du mot, Chrétiens. J'avois dit dans ma Réponſe, (p. 63.) " que ſ'il y " a, ſelon vous, des veritez Fondamenta- " les pour un Chrétien, qui ne ſoient pas " Fondamentales pour autre Chrétien, qui " n'auroit pas reçu une égale meſure de Re- " velation & d'Intelligence, vous ne pouvez " dire, ſuivant vos Principes, qu'il y a des ve- " ritez Fondamentales pour Tous les Chrê- " tiens. Et pour expliquer plus clairement ma penſée, j'avois formé cet Argument.

" Les Veritez à l'égard deſquelles Tous " les Chrétiens n'ont pas une égale meſure " de Revelation & d'Intelligence, ne ſont " pas des veritez Fondamentales pour Tous " les Chrétiens.

" Or il n'y a point de veritez à l'égard " deſquelles Tous les Chrétiens aient une " égale meſure de Revelation & d'Intel- " ligence.

Donc

Donc il n'y a point de Veritez Fondamentales pour Tous les Chrétiens.

La première Proposition est *de vous*, avois je dit. La seconde est de *l'Experience* ; la consequence est donc claire , *c'est qu'il n'y a point* , selon vous , *des veritez Fondamentales pour tous les Chrétiens*. A cela vous répliquez deux choses. La première, c'est que ceux qui rejettent quelque'un des Points Fondamentaux , ne sont pas *Chrétiens*. Je Réponds en peu de mots , car je me hate de finir. 1°. Que cette *Rigidité* ne s'accorde guere avec cette *Moderation* , cette *Foi* , cette *Charité Catholique* dont vous faites Profession dans tous vos Ecrits. 2°. Qu'il y a des Societez Chrétiennes, Protestantes, Réformées, qui ne croient pas même que cette grande verité , *Jesus est le Fils Eternel de Dieu* , qui, selon vous , est le *fondement du fondement* , soit Fondamentale & necessaire à croire pour être sauvé. Telle est, par Exemple la Societé des Remontrants, Disciples d'Episcopus & de Mr. le Clerc, &c. 3°. Qu'il y a bien des personnes (sans les nommer ,) que vous ne voudriez pas , je m'assûre , *Déchristianiser* , parce qu'ils ne croient pas cette grande verité dans le sens que vous la croiez , ou que du moins , tous les bons Protestans la croient. 4°. Je veux bien

bien avouër que j'avois compris les Sociniens dans le nombre des *Chrêtiens*, quand j'ai dit que selon vos Principes, il n'y auroit point de veritez Fondamentales pour tous les *Chrêtiens*, puis que, selon moi, il n'y en a point sur lesquelles les *Chrêtiens* ne disputent de part & d'autre. Mais je n'avois pas crû qu'il fallut prendre ce terme à la Rigueur. Si vous jugez qu'il le faut, je vous dirai, pour avoir plutôt fait, qu'il me suffit (pour rendre ma Consequence juste & necessaire) d'y avoir compris ce grand nombre de *Chrêtiens* que je viens d'indiquer, & vous nous apprendrez, quand il vous plaira, si vous croiez qu'ils soient *Chrêtiens*, ou non.

La seconde chose que vous repliquez à mon *Argument* rapporté ci-dessus, c'est qu'il n'est pas en forme, car on ne conclut rien, (dites vous, citant l'Art de Penser) de deux *Propositions Negatives*, &c. Réponse. J'avois très bien prévu, & j'en ay des témoins, que vous pourriez *Ergotizer* sur cet Article; mais je l'avoüe, je ne vous croiois pas *Ergotiseur*, & j'avois supposé que vous auriez lû le Livre que vous nous citez maintenant. Si vous l'aviez lû, vous y auriez trouvé ces paroles qui me justifient, (3 Partie, Chap. 9.) Il y a beaucoup d'argumens semblables dont toutes les *Propositions* paroissent

Nega-

Negatives, & qui neanmoins sont TRES-BONS, parce qu'il y en a une qui n'est Negative qu'en apparence, & qui est Affirmative en effet, comme nous venons de le faire voir, & comme on verra encore par cet Exemple. Ce qui N' A point de Parties N E peut perir par la Diffolution de ses Parties.

Nôtre Ame N' A point de Parties.

Donc elle N E peut perir, &c. Dans le sens, ajoûte-t-on, la Mineure de ce Syllogisme est Affirmative, & le sens en est, nôtre Ame est une chose qui n'a point de Parties.

Je dis aussi que la Majeure de mon Argument est Affirmative, quoi qu'elle paroisse Negative. Le sens en est, les veritez à l'égard desquelles tous les Chrétiens n'ont pas une égale mesure de Revelation & d'Intelligence, sont, selon vous, du nombre des veritez Non-fondamentales pour tous les Chrétiens. Mais c'est trop fatiguer nos Lecteurs pour si peu de chose. Ainsi, Mr. je ne parlerai point ici, comme vous, de Sujet, d'Attribut, de Moien, de Proposition Particuliere Affirmative, ou d'Universelle Negative, &c. Je vous abandonne tout ce Grimoire, mais vous me permettrez, s'il vous plaît, de relever, pour mon honneur, une Supercherie, que vous me faites ici, pour arriver à vos fins. NULLES, (me faites vous dire

dire en Examinant le fonds de ma première Proposition,) *NULLES Veritez à l'égard desquelles tous les Chrétiens n'ont pas une égale mesure de Revelation & d'Intelligence, ne sont des veritez Fondamentales pour tous les Chrétiens.* C'est à dire, que vous rendez ma Proposition tellement *Negative*, qu'elle ne peut jamais recevoir un sens d'*Affirmation*. Si vous l'avez fait à dessein, ou par mégarde, vous seul en pouvez juger ; mais vous deviez vous souvenir qu'un *Rapporteur* doit être *fidele*.

Vous aviez réduit dans l'*Abas*, &c. (p. 63.) toutes les veritez Fondamentales à celle-ci, *Jesus Fils de Marie, est le Christ, le Fils du Dieu vivant.* Suivant cela j'avois dit dans ma Réponse, à vous entendre on vous prendroit pour une homme de bien petite Foi. Cette expression vous choque, vous surprend, *Bon Dieu!* vous écriez vous d'un ton piteux, *Est-il possible que cela soit échappé à un Theologien Protestant?* Point tant de *Rethorication*, Mr. s'il vous plaît. Je vous prie de croire que si j'ai parlé de la sorte, c'est après y avoir bien pensé, & qu'il n'y a point de Theologien Protestant qui ne parle comme moi, s'il y pense bien. Hé! Mr. vous récriez vous, *c'est la Foi de Saint Pierre, le témoignage de Jean Baptiste, &c.* Hé! Mr. vous dirai-je, que vos idées sont

con-

confuses ! Ou que votre Membire est courte ! Ne savez vous pas ce que dit Jesus Christ, *le moindre au Roiaume des Cieux est plus grand (en connoissance,) que Jean Baptiste. Permettez moi d'ajouter, plus grand que Saint Pierre même, & que tous les Apôtres ensemble, avant la Descente du Saint Esprit sur eux au jour de la Pentecôte. Et avez vous oublié ce que vous aviez dit vous même (p. 64.) qu'avant ce grand jour les Apôtres n'attachoient à ce terme, le Fils de Dieu, d'autres idées que celles-ci, le Christ, le Fils de David, le Restaurateur, &c. & que leur Foi étoit alors restreinte à ces idées, qui s'accordoient admirablement bien avec leurs Prejugés.*

Mais, dites vous enfin, toute la Bible ne contient, pour ainsi dire, que cette grande vérité. Vous avez Sagement fait d'y ajouter un, pour ainsi dire. Car il est certain qu'elle contient d'autres veritez (Fondamentales par conséquent selon vos Principes, & d'autres même, qui sont Fondamentales sans contredit selon tous les Protestans,) qui ne peuvent être reduites, du moins naturellement & sans violence, à celle dont nous parlons. Il est vrai que les Apôtres faisoient de cette Grande Verité, le fondement de leurs Predications & de

leurs Ecrits, sur tout parmi les Juifs, parce que c'est de celle-ci principalement que ces Peuples devoient être necessairement instruits avant que d'être admis dans l'Eglise; ces choses sont Ecrites, leur dit Saint Jean, afin que vous croyiez que Jesus est le Fils de Dieu. Mais s'ensuit-il de là, comme vous paroissez le prétendre, que nous devions énoncer aujourd'hui nous même cette vérité, précisément dans les mêmes termes que les Apôtres l'ont énoncée? Non sans doute, le scrupule seroit excessif. Ces Saints hommes ont bien voulu s'accommoder au tems, & aux Persones à qui ils avoient à faire; ils parloient selon que l'occasion & la necessité le demandoient d'eux. Saint Jean parle-t-il aux Juifs? Il se contente de leur apprendre que Jesus est le Christ, le Messie Promis par les Prophetes; en un mot, le Fils de Dieu. Mais le même Saint Jean a-t-il à faire à Cerinthe, l'Ennemi de la Divinité du Sauveur? Il parle bien autrement, au commencement, dit-il, étoit la Parole, & la Parole étoit Dieu, & cette Parole a été faite Chair. Nous devons donc imiter nous mêmes ces grands Modeles. Lors que nous avons à faire à nos Nouveaux Cerinthiens, nous pouvons, nous devons même faire valoir contre eux ce Ma-

gnifi-

gnifique passage du Saint Apôtre, mais parce que ces Heretiques, Esprits Audacieux, qui *abondent dans leur sens*, & qui Pervertissent les Ecritures à leur plaisir, en adoptent les Termes, & ne disputent que sur le Sens qu'il leur faut donner, ne serions nous pas ridicules si nous les expliquions uniquement par d'autres termes qu'ils adoptent avec nous ? Et l'Edification, la Verité, la Conscience, tout ne nous oblige-t-il pas à les expliquer d'une manière qui nous *Distingue* d'eux ? C'est pourtant là précisément ce que vous avez évité de faire. Vous avez affecté de parler comme eux ; pourquoi donc trouvez vous étrange que je vous *Confonde* avec eux ?

Croiez moi, Mr. ces Manieres *Affectées* ne serviront dans l'Esprit des vrais Protestans, qu'à rendre votre Foi suspecte. Vous n'aviez déjà que trop donné lieu à soupçon, par le Titre même de votre Livre, *l'Abas des Confessions de Foi*, ou *Réponse à Mr. Gr.* (Pasteur très-zélé pour l'Orthodoxie ;) le soupçon redouble lors qu'on a parcouru le Livre même. On y voit avec surprise que vous y prenez avec chaleur, le Parti de Mr. de la Pil. *Latitudinaire ou* *né*, (dites vous aujourd'hui je ne fais pour-quoi.) On y voit de plus que vous entrez

dans toutes les veues des Hérétiques, que
 vous condamnez, comme eux, Toutes les
Confessions de Foi, tous les *Termes d'Art*; &
 que vous voulez, comme eux, qu'on s'en
 tienne aux *Termes* du Simbole ou de l'Ecri-
 ture. Il est vrai que vous paroissez bannir
 les Hérétiques de votre Communion, en
 termes exprès; mais on voit que vous les
 y rappelez aussi tôt par vos Principes,
 (comme je croi vous l'avoir prouvé,) mais
 quand on voit, que vous reduisez Toutes
 les Veritez Fondamentales à cette simple
 Proposition, *Jesus Fils de Marie, est le*
Christ, le Fils du Dieu vivant, que vous
 l'Expliquez simplement par d'autres Propo-
 sitions, toutes tissées de termes de l'Ecritu-
 re, sans autre Explication; que vous n'y
 parlez nommement, ni de l'Eternité, ni
 de la Consubstantialité de ce Fils, termes
 qui sont pourtant, vous le sachiez bien, le
Scibboleth des Orthodoxes; que même en y
 rapportant le Texte d'Esäie, où Jesus Christ
 est appelé, le *Pere d'Eternité*, vous avez
 affecté de le Traduire par ces mots, le *Pere*
du Siecle à venir; alors, je l'avoüe, le
 soupçon s'affermir malgré qu'on en ait.
 Car enfin, 1°. Où est l'Orthodoxe qui voulut
 réduire toutes les Veritez Fondamentales,
 simplement à celles-ci, *Jesus est le Fils de*
Dieu?

que
es les
, &
s'en
Ecri-
nin
, en
us les
cipes,
mais
outes
mple
est le
vous
ropo-
ritu-
n'y
, ni
rmes
n, le
en y
Christ
avez
Pert
e, le
ait,
oulut
tales,
ils de
Dieu?

Dieu? N'est-ce pas là la Méthode, & le
Langage des Hérétiques? Où est le Soci-
nien, où est l'Arien qui ne souscrive volon-
tiers à cette Proposition ainsi énoncée? Un
Orthodoxe auroit donc énoncé cette *grande*
Verité, pour le moins de cette manière,
Jésus est le Fils ETERNEL de Dieu. Aussi
lors que les Commissaires Examineurs
vous font dire dans l'Acte de Retracting,
J'ai déclaré que la Croiance qui a pour objet
la Divinité de Jésus Christ, est Fondamentale.
Ils y ajoutent, & vous font dire de plus,
en Parenthèse, (*J'entends la Divinité*
ETERNELLE & proprement dite de Jésus
Christ). Et n'est-ce pas vous insinuer mo-
destement, ou qu'ils soupçonnoient votre
Foi, ou qu'ils voioient du moins que vous
l'aviez exprimée d'une manière qui pouvoit
vous rendre justement suspect? Je ne suis
donc pas le seul *Theologien Protestant*, qui a
trouvé votre *Foi* un peu trop *Petite*, c'est
à dire, qui a crû que vous l'aviez expri-
mée, si je puis parler ainsi, trop *Petite-*
ment, ou d'une manière qui n'est pas assez
étendue.

2°. L'Explication que vous donnez en-
suite à cette *grande Verité*, n'ôte pas nos
soupçons, au contraire, elle les confirme.
Car où est encore le Socinien, l'Arien, qui
réfusât

réfutat de la Souffrir, puis qu'elle est toute
tissuë des Expressions même de l'Ecriture,
que ces Heretiques adoptent aussi bien que
nous ? A Dieu ne plaise que je condamne
le *Langage de Canaan*, je le prefere à tout
autre ; mais lors qu'il s'agit de paroître
Orthodoxe, ou de se distinguer des Héré-
tiques, il est necessaire de se servir du Lan-
gage destiné précisément à les distinguer,
& c'est une affectation puerile, & *Malsonan-*
te, que de vouloir, dans cette occasion,
parler autrement. Si le *Fameux Consubstan-*
tiel, vous fait de la peine, j'ai pitié de vô-
tre foiblesse, vous deviez dire du moins,
ce que vous avez oublié, je ne sai com-
ment, & qui est pourtant Scripturaire &
Capital, c'est que Jesus Christ est EGAL
au Pere, aiant la même ESSENCE, & les
mêmes PERFECTIONS, & nous au-
rions été contents. Mais tandis que vous
Simboliserez avec les Hérétiques dans les
Expressions, nous croïtons, avec raison,
que vous *Simbolisez* avec eux dans les *Senti-*
mens, & selon nous, ne vouloir parler que
leur Langage, c'est leur tendre proprement
la main.

3°. Il est vrai qu'ensuite vous ajoutez
une Reflexion qui touche les *Sociniens*, mais
aussi ne touche-t-elle qu'eux seuls ? Vous
savez

savez
ni les
ou
peine
est le
d'une
étoit
Mon
ses Pe
gne p
Offici
de l'I
sez p
nelle,
disent
toujo
& con
Je
recon
vins
fûtes
dans
sonne
men
rité.
reco
aux
fufe
pere

savez bien qu'elle ne touche proprement, ni les *Ariens* d'autre fois, ni les *Ariens*, ou *Arianisans* d'aujourd'hui ; ils diront sans peine, tout comme vous, que *Jesus Christ* est le *Fils de Dieu*, *Issu de Dieu*, qu'il est d'une *Origine Divine*, qu'il est *Dieu*, qu'il étoit dès le commencement, qu'il a Créé le Monde, qu'il est enrichi des plus glorieuses *Perfections*, orné de dons *Infinis*, digne par conséquent de remplir les glorieux *Offices de Prophete*, de *Sauveur*, de *Roi* de l'Eglise, &c. En un mot, ne les pressez point sur les termes de *Generation Eternelle*, de *Consubstantiel*, dont l'Ecriture, disent-ils, ne parle pas, vous les trouverez toujours prêts à se joindre à vous, envers, & contre tous les *Hérétiques*.

Je m'arrête ici, Mr. je veux pourtant reconnoître avant que de finir, que je revins de mes soupçons dès que vous vous fûtes expliqué, & en quelque sorte *Retraité* dans l'*Acte*, il est juste d'en croire les *Personnes* sur leur *Signature*, & sur leur *Serment*, malheur à eux s'ils cachent la vérité. Mais j'espère que vous voudrez bien reconnoître aussi que vous aviez donné lieu aux soupçons par la maniere *vague & confuse* dont vous vous étiez exprimé ; J'espère même, malgré tout ce que vous avez dit,

dit, que vous reviendrez, enfin, de cer-
tains Principes absurdes & odieux, qui ten-
dent visiblement à Introduire dans l'E-
glise, la Confusion, l'Erreur, en un mot,
toutes les fausses Religions, & à détruire
la véritable. Dans cette esperance, je
suis,

MONSIEUR,



OTRE, &c.



ERRATA.

Page 9. lig. 24. las, lisez les.
Page 42. lig. 7. lif. 91. Page 59. lig.
4. lisez qu'aucune. Page 65. lig. 11. lisez
Donc. Page 67. lig. 10. lisez sang. Page
67. lig. 15. lisez Reticence.



ter-
ten-
l'E-
mot,
ruire
je

0100



2020

9. lig
life
Rec

Page 100

